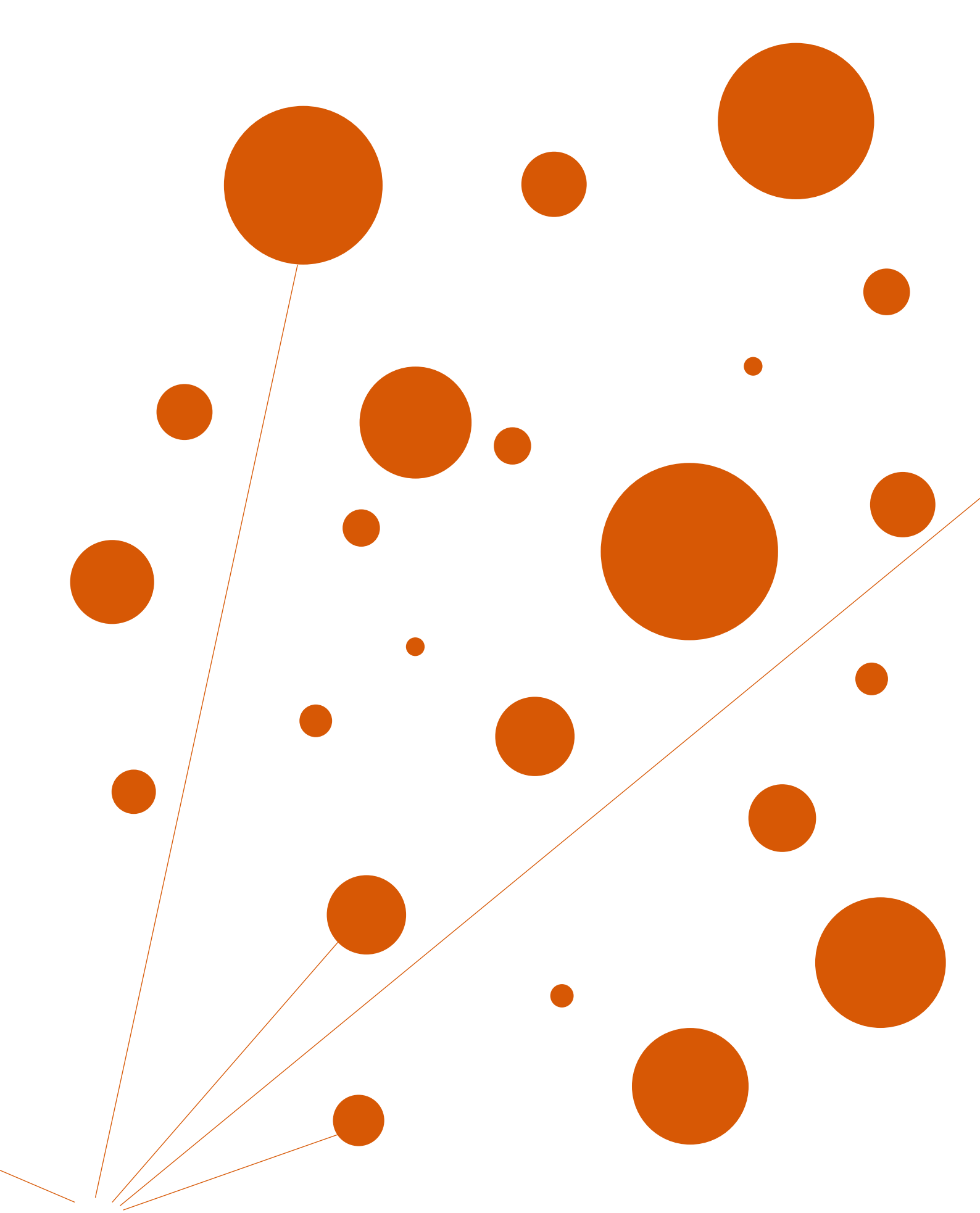




UCB Innovation for Specialists
A Global Biopharma Leader
Rapport annuel 2004

The background of the page is a light blue gradient. It is decorated with several orange circles of varying sizes and a thin orange line that starts from the left edge and extends diagonally upwards towards the top right.

Table des matières

Groupe UCB – Chiffres clés

- 02. Message des Présidents
- 06. Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- 07. Administrateurs et Commissaires
- 08. Comité exécutif

Biopharma – Chiffres clés

- 12. Système nerveux central (SNC)
- 17. Inflammation et immunologie
- 20. Oncologie
- 23. Autres domaines thérapeutiques
- 24. Produits
- 26. Recherche et développement
- 28. Un solide pipeline
- 30. Une société d'envergure mondiale
- 32. Nos collaborateurs

Surface Specialties – Chiffres clés

- 36. Activités non sectorielles
- 36. Corporate Governance
- 37. UCB S.A.

Rapport social

- 39. Respect de l'environnement
- 41. Table des matières financières

Groupe UCB: Chiffres clés (normes comptables belges)

	2004 ⁽²⁾ € MILLIONS	2003 ⁽¹⁾ € MILLIONS	DIFFÉRENCE	
			EN TERMES RÉELS	A TAUX DE CHANGE CONSTANT
Résultats				
Chiffre d'affaires	3.068	2.966	+3%	+8%
EBITA ⁽³⁾	507	487	+4%	+17%
Résultat d'exploitation (EBIT)	484	487	-1%	+13%
Bénéfice courant	474	483	-2%	+11%
Bénéfice avant impôts	492	479	+3%	+15%
Bénéfice net après impôts	363	340	+7%	+19%
Investissements	2.530	654	-	-
Dépenses de R&D	376	270	+39%	-
Cash-flow opérationnel ⁽⁴⁾	719	678	-	-
Cash-flow lié aux investissements ⁽⁵⁾	(2.425)	(753)	-	-
Cash-flow libre ⁽⁶⁾	(1.706)	(75)	-	-
Situation Financière				
Total du bilan	5.374	3.091	-	-
Capitaux propres	1.965	1.784	-	-
Dette nette ⁽⁷⁾	1.721	9	-	-
Ratios				
Return on sales	+12%	+11%	-	-
Return on capital employed (ROCE)	+15%	+21%	-	-
Actions				
Résultat par action (€) ⁽⁸⁾	2,49	2,33	-	-
Dividende brut par action (€)	0,86	0,82	-	-
Nombre d'actions en circulation (millions)	145,933	145,933	-	-
Cours de l'action (fin d'année – €)	37,57	29,89	-	-
Autres				
Collaborateurs (fin d'année)	11.403	11.559	-	-
Taux de change USD/EUR moyen	1,243	1,130	-	-

(1) comprend 9 mois d'activités de Méthylamines, consolidées jusqu'au 30 septembre 2003, et 11 mois des activités Résines, Additifs et Adhésifs, rachetées à Solutia

(2) comprend 9 mois d'activités de Films, cédées le 30 septembre 2004, et 5 mois d'activités de Celltech, consolidées depuis le 1^{er} août 2004

(3) résultats avant intérêts, impôts et amortissements, comprenant les royalties

(4) comprend les amortissements sur frais de R&D: €180 millions en 2004 et €156 millions en 2003

(5) comprend les frais de R&D immobilisés: €236 millions en 2004 et €216 millions en 2003 de la cession de Films

2003 comprend €514 millions liés à l'acquisition des activités Résines, Additifs et Adhésifs de Solutia et €115 millions provenant de la vente des activités Méthylamines

(6) total du cash-flow opérationnel et du cash-flow lié aux investissements

(7) hors actions de trésorerie

(8) avant intérêts minoritaires

Chiffre d'affaires consolidé 2004 (€ millions)

3.068

€ MILLIONS	04	03	02
Pharma ⁽¹⁾	1.679	1.463	1.476
Surface Specialties ⁽²⁾	1.387	1.501	1.037
Non sectoriel	2	2	1
Total	3.068	2.966	2.514

Bénéfice courant consolidé 2004 (€ millions)

474

€ MILLIONS	04	03	02
Pharma ⁽¹⁾	378	402	440
Surface Specialties ⁽²⁾	78	66	34
Non sectoriel	18	15	20
Total	474	483	494

Bénéfice avant impôts consolidé 2004 (€ millions)

492

€ MILLIONS	04	03	02
Pharma ⁽¹⁾	344	431	441
Surface Specialties ⁽²⁾	132	33	16
Non sectoriel	16	15	10
Total	492	479	467

(1) comprend 5 mois de Celltech en 2004, consolidés depuis le 1er août 2004

(2) 2004: comprend 9 mois de l'activité Films, cédée le 30 septembre 2004

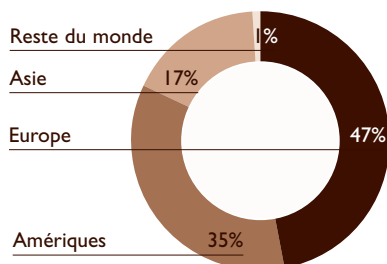
2003: comprend 9 mois de l'activité Méthylamines, cédée le 30 septembre 2003

2003: comprend 11 mois des activités Résines, Additifs et Adhésifs, rachetées à Solutia,

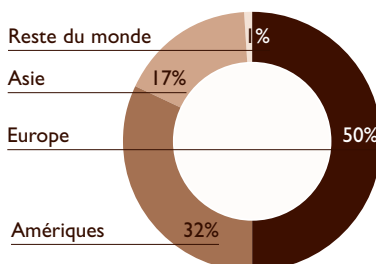
(3) comprend le bénéfice net total après impôts, y compris les amortissements (hors R&D), les variations des provisions pour risques et charges et des subsides en capital, et cessions

€ MILLIONS	04	03	02
Cash-flow ⁽³⁾	727	490	403

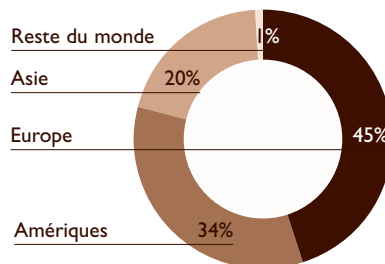
Répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé 2004



Répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé 2003



Répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé 2002





UCB, devenue une société purement biopharmaceutique, offre aux spécialistes traitant les maladies graves et aux investisseurs la possibilité de tirer le meilleur parti de deux mondes ...un monde où les patients souffrant de maladies sévères, comme l'épilepsie, bénéficieront de solutions offertes par les « petites » et « grandes » molécules ...un monde qui allie une envergure mondiale, l'expérience managériale et le savoir-faire commercial d'une « mid-cap » pharmaceutique traditionnelle, à la rapidité de réaction, à la capacité d'innovation et à l'esprit d'entreprise d'une « biotech ». Ce rapport annuel retrace les événements qui marquent le début d'un nouveau chapitre de l'histoire d'UCB – histoire entamée il y a 77 ans. Nous sommes convaincus que ce nouveau chapitre sera source de progrès pour nos clients, nos investisseurs, notre personnel et surtout pour tous les patients que nous pourrions soulager.

Notre **stratégie** consiste à nous focaliser sur des maladies graves traitées par des spécialistes. Nos priorités vont vers trois domaines thérapeutiques: le système nerveux central (SNC), l'inflammation et l'immunologie (dont l'allergie), l'oncologie. En concentrant notre R&D sur un nombre limité de maladies sévères, nous augmentons la probabilité d'innovations majeures et à haute valeur ajoutée. De plus, en ciblant les spécialistes de ces maladies, nous pouvons atteindre ceux-ci avec une force de vente relativement réduite.

Message des Présidents

Depuis qu'UCB est entrée dans le marché pharmaceutique il y a quelques dizaines d'années, elle a démontré sa capacité à transformer des idées novatrices en réalités thérapeutiques et commerciales tangibles, avec déjà un «blockbuster» à son actif et un deuxième en devenir. C'est un accomplissement remarquable pour une société de cette taille, il témoigne de la qualité de ses collaborateurs, d'une force commerciale d'envergure mondiale et d'une stratégie bien définie, axée sur des maladies graves traitées par des spécialistes.

UCB s'engage aujourd'hui dans une voie purement biopharmaceutique qui s'annonce plus prometteuse et plus extraordinaire encore. UCB dispose, en effet, d'un savoir-faire commercial et d'une technologie renommée dans le domaine des «petites molécules», enrichis de l'énorme potentiel thérapeutique de la biotechnologie des «grandes molécules», ainsi qu'une grande rapidité d'adaptation et d'un réel esprit d'entreprise.

Deux événements ont rendu possible cette transformation majeure: d'une part l'acquisition de Celltech, d'autre part la cession des activités Surface Specialties et Films.

Nous avons acquis en juillet 2004 le Groupe Celltech basé au Royaume-Uni, un des leaders de la biotechnologie en Europe. En rachetant Celltech, nous avons non seulement enrichi notre portefeuille de produits novateurs spécialisés dans nos domaines thérapeutiques de prédilection – le système nerveux central (SNC), l'inflammation et l'immunologie (y compris l'allergie), l'oncologie – mais nous avons aussi acquis un puissant outil de R&D, avec une expertise particulière dans le domaine des protéines, en particulier les anticorps monoclonaux. Selon des estimations récentes, les innovations dans l'industrie pharmaceutique sont aujourd'hui générées majoritairement par la biotechnologie. Cet apport, ajouté au savoir-faire reconnu d'UCB dans le domaine de la chimie pharmaceutique des petites molécules, est une excellente plate-forme pour la découverte de médicaments. Il nous donne la possibilité de répondre de manière plus précise et plus rapide aux besoins de nos domaines thérapeutiques.

Une envergure mondiale, avec une réelle force de production

UCB est une société biopharmaceutique d'envergure mondiale, présente dans plus de quarante pays, qui possède une grande expertise dans son métier.



Roch Doliveux, Président du
Comité Exécutif

Georges Jacobs, Président du Conseil
d'Administration

Message des Présidents

Suite

En témoignent des ventes substantielles, bien réparties sur les principaux marchés mondiaux, dont les Etats-Unis (40% des ventes en 2004), l'Europe (40%) et le Japon (12%), un leadership mondial dans le domaine de l'allergie avec Zyrtec® et Xyzal®, ainsi qu'une excellente position aux Etats-Unis dans le domaine de l'épilepsie avec Keppra®, atteinte en quatre ans à peine.

Une vision stratégique à long terme

Le deuxième événement clé dans la transformation d'UCB en une société biopharmaceutique pure est la cession de son secteur Surface Specialties, représentant un chiffre d'affaires total de €1,4 milliard, soit environ la moitié de l'activité du Groupe en 2004. La vente de l'activité Films pour €320 millions a été finalisée le 30 septembre 2004, tandis que la cession de Surface Specialties, annoncée en octobre 2004, a été clôturée le 28 février 2005 pour un montant total de €1,415 milliard, dont €50 millions dépendant du résultat de 2005.

La transformation préalable à la vente du secteur Surface Specialties témoigne de la mise en oeuvre concrète de notre vision à long terme: en renforçant cette activité, par une acquisition en 2003 et une restructuration, nous avons optimisé sa valeur, ce qui nous a permis d'acquérir Celltech avec un endettement minimal. En 2003, cette importante opération n'était pas évidente à envisager, mais nos investisseurs ont compris notre stratégie à long terme et nous les remercions pour leur confiance et leur soutien.

Un profil risque/bénéfice attrayant

La stratégie d'UCB est d'apporter des solutions innovantes en petites et grandes molécules aux spécialistes traitant les maladies graves dans nos trois domaines thérapeutiques. Cette focalisation nous permet de mieux équilibrer les risques et de les réduire, d'autant qu'UCB concentre ses programmes de recherche sur des cibles validées. De plus s'adresser uniquement aux médecins spécialistes requiert une force de vente relativement limitée.

Dans le domaine des maladies graves, la clé du succès est l'innovation et non la taille. Avec notre portefeuille de produits élargi, notre R&D de pointe et notre infrastructure opérationnelle mondiale, UCB est idéalement placée pour inscrire de nouveaux succès sur ces marchés très demandeurs.

Progrès significatif dans une année de transformation

Malgré l'ampleur de la transformation d'UCB, nous avons maintenu notre cap stratégique et opérationnel et notre dynamisme, réalisant en 2004 de solides résultats. Le bénéfice net a augmenté de 7% (+19% à taux de change constant), tandis que le chiffre d'affaires a progressé de 9% et le bénéfice courant de 16%, après ajustements pour acquisition, cessions et impacts monétaires. C'est la dernière fois que nous rapportons nos résultats selon les normes comptables belges (Belgian GAAP). Nous présenterons ceux de 2005 selon les normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standard).

Notre antiépileptique phare, Keppra, leader parmi les nouveaux antiépileptiques aux Etats-Unis, a affiché d'excellents résultats, avec une augmentation de 33% de ses ventes mondiales. Dans le secteur de l'allergie, Xyzal a plus que doublé ses ventes (+156%), ce qui a largement compensé le recul des ventes mondiales de Zyrtec (à taux de change constant) et a prouvé notre capacité à défendre nos franchises.

Nous avons également introduit de nouvelles demandes d'autorisation de mise sur le marché, notamment pour une indication pédiatrique et une formule intraveineuse de Keppra. De même, nous avons poursuivi le développement de diverses molécules, petites et grandes, à différentes phases cliniques. Des avancées encourageantes ont ainsi été réalisées avec l'une des principales grandes molécules héritées de Celltech, le CDP870 (baptisée Cimzia™), qui présente un réel potentiel pour le traitement de la maladie de Crohn et de la polyarthrite rhumatoïde.

Après avoir finalisé la vente de Surface Specialties et de l'activité Films, UCB affiche à nouveau un bilan solide qui lui donne les ressources nécessaires pour alimenter sa croissance interne.

Les perspectives de croissance à long terme sont substantielles. Elles sont soutenues par un pipeline étoffé et plus diversifié qui nous offre l'opportunité d'accélérer notre croissance au-delà de nos franchises en allergie et épilepsie. En 2005, un budget R&D de €480 millions procurera les ressources nécessaires au développement de produits.

Nous tenons à remercier les équipes d'UCB pour leurs efforts et leur formidable travail en 2004. Nous aimerions aussi remercier tout particulièrement nos collègues de Surface Specialties et du secteur Films pour leur contribution au succès d'UCB. Nous leur souhaitons bon vent dans leurs nouvelles entités qui, elles aussi, s'inscrivent dorénavant dans une orientation stratégique claire.

Au cours de cette transformation, UCB a élargi son pool d'experts en biotechnologie et en pharmacie qui, avec l'ensemble de nos collaborateurs motivés, façonnent l'avenir d'UCB en tant que leader mondial en biopharmacie. Avec une équipe talentueuse et diversifiée, un solide portefeuille de produits en développement et d'excellentes performances, nous envisageons l'avenir avec confiance.

Roch Doliveux

Président du Comité Exécutif

Georges Jacobs

Président du Conseil d'Administration

Rapport du Conseil d'Administration

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le compte rendu des opérations du Groupe UCB et les comptes consolidés pour 2004. Nous soumettons également à votre approbation les comptes annuels d'UCB S.A. au 31 décembre 2004.

Activité générale

Le **chiffre d'affaires** consolidé du Groupe UCB passe de €2.966 millions en 2003 à €3.068 millions en 2004, ce qui représente une hausse de 3%. Les ventes ont atteint €1.679 millions pour l'activité Biopharma et €1.387 millions pour Surface Specialties.

Le **résultat** d'exploitation du Groupe avant impôts s'élève à €484 millions, contre €487 millions en 2003, soit une baisse de 1%. Si l'on tient compte des résultats exceptionnels et des impôts, le résultat net du Groupe augmente de 7% pour passer à €363 millions (contre €340 millions en 2003). A taux de change constant, les résultats nets progressent de 19%.

Les **effectifs** d'UCB sont de 11.403 personnes au total, par rapport à 11.559 l'année précédente. La différence trouve son origine dans l'acquisition de Celltech en juillet 2004 et la vente des activités Films en septembre 2004. Les charges salariales et sociales suivent l'évolution de l'effectif, totalisant €737 millions (contre €692 millions l'année précédente), soit 24% du chiffre d'affaires du Groupe.

Les dépenses de **recherche et développement** du Groupe augmentent de 39% à €376 millions suite à l'acquisition de Celltech, €51 millions étant liés à Surface Specialties. Les objectifs en matière de R&D sont commentés dans les pages portant sur l'activité Biopharma.

Les **investissements** sont passés de €654 millions à €2.530 millions, comprenant l'acquisition de Celltech, principal investissement d'un montant de €2.388 millions en 2004.

L'acquisition du Groupe Celltech a été financée par un crédit de €2,4 milliards. Ce crédit a ensuite été ramené à €1,9 milliard en fin d'année, principalement à la suite de la vente du secteur Films, conduisant à un endettement net de €1,7 milliard à la fin de l'année 2004. Depuis, la dette nette a été fortement réduite grâce au produit de la vente de Surface Specialties, dont €1,15 milliard a été payé en espèces et environ €0,2 milliard en actions Cytec Industries Inc. Le Groupe a ainsi retrouvé une **structure financière solide**.

UCB a mis en place des procédures internes pour gérer et contrôler les risques liés aux taux de change, aux taux d'intérêt et aux liquidités. Le recours aux produits dérivés pour couvrir les transactions en monnaies étrangères est essentiellement limité aux contrats de devises à terme et aux échanges de devises visant à couvrir des créances, des dettes, des transactions interentreprises et autres expositions transactionnelles connues libellées dans des monnaies autres que la monnaie d'exploitation de la filiale. Il n'y a pas d'activité spéculative en instruments financiers. Toutes les transactions sont conclues dans le but de gérer les risques liés aux activités commerciales sous-jacentes.

Un nombre limité d'échanges de devises ou de taux d'intérêt ont été réalisés afin de convertir des emprunts extérieurs en taux d'intérêt fixes plutôt que variables et dans les monnaies requises en fonction du cash-flow de la société.

Conseil d'Administration

Baron Jacobs, Président
Baron Daniel Janssen,
Vice-Président
Dr Roch Doliveux, Président du
Comité Exécutif
S.A.R. le Prince Lorenz de
Belgique, Administrateur
Alan John Blinksen,
Administrateur
Baron Karel Boone,
Administrateur
Mark Eyskens, Administrateur
Eric Janssen, Administrateur
Guy Keutgen, Administrateur
Comtesse Diego du Monceau de
Bergendal, Administrateur
Mme Jean van Rijckevorsel,
Administrateur
Dr Jean-Louis Vanherweghem,
Administrateur

Michèle de Cannart d'Hamale,
Secrétaire du Conseil
d'Administration

Présidents honoraires du Conseil d'Administration

Baron Jaumotte
Willy De Clercq
Mark Eyskens (*)

Administrateurs honoraires

Francis Cattoir
Comte Didisheim
Madame André Janssen
Alain Jubert
Baron de Neve de Roden
Baron Velge

Présidents honoraires du Comité Exécutif

Paul Etienne Maes
Baron Daniel Janssen
Baron Jacobs (*)

Collège des Commissaires

Daniel Goossens, Commissaire
Emmanuèle Attout, Commissaire

(*) depuis le 1^{er} janvier 2005

L'équipe de direction d'UCB combine l'expérience biotechnologique, pharmaceutique et internationale nécessaire pour réussir dans le contexte mondial actuel, toujours plus exigeant. Le Comité Exécutif se compose de quatre dirigeants expérimentés prêts à saisir toute opportunité qui se présenterait à UCB. Cette direction est renforcée par une vingtaine de cadres supérieurs, dont la plupart ont entre douze et trente ans d'activité dans l'industrie pharmaceutique et une large expérience internationale.



Roch Doliveux

Comité Exécutif

Roch Doliveux,

Chief Executive Officer. Nommé en janvier 2005. Auparavant Directeur-Général du secteur UCB Pharma; CEO de Pierre Fabre Pharmaceuticals; Président de Schering-Plough International aux Etats-Unis après avoir assuré plusieurs autres fonctions au sein de cette société en France et en Belgique. A fait ses débuts chez Ciba-Geigy (actuellement Novartis) et a travaillé en Suisse, en France et au Pérou. Est également membre du Conseil d'Administration de la Fédération Européenne des Associations d'Industries pharmaceutiques (EFPIA).

Melanie Lee,

Executive Vice President R&D. Nommée en juillet 2004. Auparavant Directeur R&D chez Celltech et responsable d'une unité de recherche chez Glaxo Wellcome (aujourd'hui GSK). Préside également Cancer Research Technology, la filiale de transfert de technologie de Cancer Research UK (CRUK) et est administrateur de CRUK. En 2003, a été élue membre de l'Academy of Medical Sciences. S'est vu décerner le titre de Docteur Emérite par l'Université de York (Royaume-Uni) en 2004.

Jean-Pierre Pradier,

Executive Vice President Corporate Human Resources. Nommé en juillet 1997. Auparavant Vice-Président Ressources Humaines Internationales chez Baxter, basé aux Etats-Unis, puis en Suisse; responsable des Ressources Humaines pour Baxter Europe; expérience antérieure en Ressources Humaines chez Eli Lilly.

Luc Missorten,

Executive Vice President Finance. Nommé en novembre 2004. Auparavant Directeur-Général d'UCB Pharma en Espagne, après avoir été Vice-Président du Comité Exécutif et Directeur financier d'Interbrew (aujourd'hui Inbev).



Melanie Lee



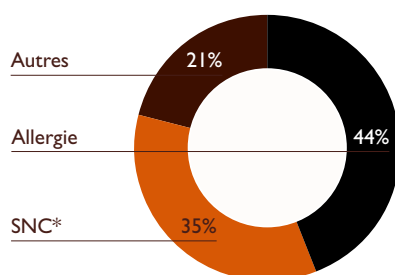
Luc Missorten



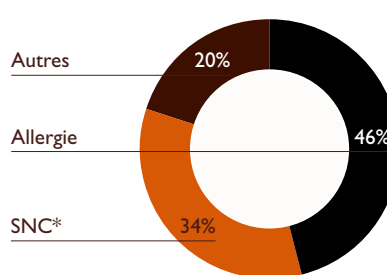
Jean-Pierre Pradier

La croissance continue d'**UCB Biopharma** en 2004 souligne son potentiel d'entreprise biopharmaceutique pure, ainsi que sa capacité de soutenir ses performances en période de profond changement. Avec l'acquisition de Celltech, maintenant totalement intégrée dans nos activités, nous sommes dans une position plus solide encore pour réaliser une croissance à long terme.

Chiffre d'affaires par domaine
thérapeutique 2004
Total 1.679 (€ millions)



Chiffre d'affaires par domaine
thérapeutique 2003
Total 1.463 (€ millions)



(*) SNC: Système Nerveux Central

Biopharma

Chiffres clés (normes belges)	2004 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003	2003	DIFFÉRENCE	
	€ MILLIONS	\$ MILLIONS ⁽²⁾	€ MILLIONS	\$ MILLIONS ⁽³⁾	EN TERMES RÉELS	A TAUX DE CHANGE CONSTANT
Chiffre d'affaires consolidé	1.679	2.087	1.463	1.653	+15%	+20%
EBITA ⁽⁴⁾	402	500	397	448	+1%	+15%
Charges d'amortissement	(23)	(29)	-	-		
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	379	471	397	448	-5%	+9%
(Charges)/produits financiers nets	(1)	(1)	5	6		
Bénéfice courant	378	470	402	454	-6%	+8%
Résultats exceptionnels	(34)	(42)	29	33		
Bénéfice avant impôts	344	428	431	487	-20%	-8%
Cash flow ⁽⁵⁾	274	341	275	311		
Valeur ajoutée						
Masse salariale	470	584	411	464		
Dépréciation et amortissement ⁽⁶⁾	75	93	44	50		
Charges financières nettes	1	1	(5)	(6)		
Bénéfice courant avant impôts	378	470	402	454		
Total	924	1.148	852	962		
Investissements de l'exercice ⁽⁷⁾	2.490		80			
Dépenses de R&D	325	404	210	237		
ROCE (Return on capital employed)	21%		41%			
Personnel occupé au 31 décembre	8.235		6.650			
Taux de change moyen USD/EUR	1,243		1,130			

Principaux produits les plus performants ⁽⁸⁾

CHIFFRE D'AFFAIRES (€ MILLIONS)	2004	DIFFÉRENCE	
		EN TERMES RÉELS	TAUX DE CHANGE CONSTANT
Système Nerveux Central	586	+18%	+25%
Keppra	417	+33%	+41%
Nootropil	103	-11%	-9%
Atarax	45	+4%	+6%
Metadate CD/Equasym XL ⁽⁹⁾	11	-	-
Autres SNC	10	-	-
Allergie	731	+9%	+15%
Xyzal	104	+157%	-
Zyrtec	494	-15%	-11%
Zyrtec-D/Cirrus	50	+8%	+17%
Tussionex ⁽⁹⁾	63	-	-
Autres allergies	20	-	-
Autres	362	+22%	+24%
Total	1.679	+15%	+20%

- (1) comprend 5 mois d'activités de Celltech consolidées depuis le 1^{er} août 2004
- (2) converti au taux de change moyen USD/EUR en 2004 de 1,243
- (3) converti au taux de change moyen USD/EUR en 2003 de 1,130
- (4) résultat avant intérêts, impôts et amortissement, comprenant les royalties
- (5) comprend le bénéfice net total après impôts, y compris amortissements (hors R&D), les variations dans les provisions pour risques et charges, les subsides en capital et les cessions
- (6) hors amortissements sur frais de R&D
- (7) 2004 comprend €2,388 millions pour l'acquisition de Celltech (frais inclus)
- (8) toutes les marques déposées sont la propriété d'UCB S.A. et de ses filiales
- (9) pendant 5 mois depuis le 1^{er} août 2004

En tant que nouveau traitement de l'épilepsie aux Etats-Unis, Keppra a prouvé la capacité d'UCB d'obtenir d'excellents résultats sur le marché hautement concurrentiel du **systeme nerveux central (SNC)**. Dotée d'un riche pipeline comprenant des extensions d'indications et de nouvelles molécules, UCB est en mesure de renforcer sa position dans ce domaine thérapeutique – l'un des secteurs les plus importants et à plus forte croissance de l'industrie pharmaceutique.

DEVELOPPEMENTS EN 2004	KEPPRA CROISSANCE DE 33%	USA, AUGMENTATION DES VENTES DE 29%	KEPPRA VENDU DANS 46 PAYS
---------------------------	--------------------------	--	---------------------------

**Epilepsie
Keppra**

Principaux atouts compétitifs: en seulement quatre ans, UCB a fait son entrée sur le marché des nouveaux antiépileptiques et a acquis une position de leader. Aux Etats-Unis, la part de marché de Keppra est de 23,4% parmi les nouveaux médicaments contre l'épilepsie. En 2004, les spécialistes du SNC d'UCB ont confirmé que Keppra agit sur la protéine de la vésicule synaptique SV2A et qu'il est le seul médicament à le faire. Publiée par la National Academy of Sciences, cette découverte explique la capacité du médicament à garantir à

Chiffre d'affaires mondial pour Keppra 2004
(en € millions)
Total 417

ETATS-UNIS	270
EUROPE	139
RDM* 8	

Différence	En termes réels
Etats-Unis	+29%
Europe	+38%
Total	+33%

*reste du monde

certain patients une vie sans crises et sans les effets indésirables associés aux anciens antiépileptiques. Elle constitue également une plate-forme brevetée unique et innovante pour la mise au point, en cours, de thérapies encore plus efficaces (voir Brivaracetam et Selet racetam ci-après).

Développements en 2004: le potentiel de Keppra à devenir le traitement antiépileptique numéro un dans le monde a été confirmé par une augmentation de 33% de ses ventes en 2004, à €417 millions (+41% à taux de change constant). Aux Etats-Unis, il a renforcé son leadership sur

Chiffre d'affaires mondial pour Keppra 2003
(en € millions)
Total 314

ETATS-UNIS	209
EUROPE	100
RDM* 5	

	A taux de change constant
Etats-Unis	+42%
Europe	+38%
Total	+41%



UCB

L'EXPERTISE DE CLASSE MONDIALE D'UCB EN RECHERCHE SUR L'ÉPILEPSIE, CONJUGUÉE AUX COMPÉTENCES DE CELLTECH EN BIOLOGIE DES PROTÉINES, NOUS PERMET D'ACCROÎTRE NOTRE COMPRÉHENSION DE LA FONCTION DE LIAISON PROTÉIQUE DE KEPPRA DANS D'AUTRES MALADIES NEUROLOGIQUES.

UCB

EN COMBINANT LES CAPACITÉS DE DÉCOUVERTE D'UCB EN NEUROLOGIE ET L'EXPERTISE DE CELLTECH EN INFLAMMATION, NOUS INNOVONS DANS DES DOMAINES COMME LA SCLÉROSE EN PLAQUES.

Innovation for Specialists

Système nerveux central (SNC)

Suite

le marché des nouveaux antiépileptiques, avec un accroissement des ventes de 29%, pour passer à €270 millions (+42% en USD), tandis qu'en Europe il a réduit son écart par rapport au numéro un, avec une hausse de ses ventes de 38%, à €139 millions.

Vendu dans 46 pays, Keppra est actuellement indiqué en co-thérapie pour les crises partielles (avec ou sans crises généralisées secondaires) pour les patients épileptiques de plus de 16 ans. Pour étendre sa franchise aussi rapidement que possible, plusieurs démarches importantes ont été entreprises en 2004:

- une demande d'AMM (autorisation de mise sur le marché) pour une nouvelle formulation intraveineuse de Keppra a été introduite aux Etats-Unis en décembre 2004 et en Europe en mars 2005. Keppra deviendra ainsi le premier nouvel antiépileptique disponible par administration intraveineuse pour les traitements d'urgence, ce qui nous permettra d'atteindre un plus grand nombre de patients «incontrôlés»;
- au quatrième trimestre 2004, nous avons également introduit aux Etats-Unis et en Europe une demande d'indication pédiatrique pour Keppra (pour les patients de 4 à 16 ans); la FDA (Food & Drug Administration) lui a accordé un examen prioritaire. L'incidence de l'épilepsie est la plus élevée chez les jeunes enfants: l'usage pédiatrique représente 20% des prescriptions d'antiépileptiques;
- en outre, nous avons accéléré notre programme clinique de phase III en monothérapie. L'introduction de la demande d'enregistrement est prévue pour 2005, comme la première demande d'AMM au Japon et, ultérieurement, un dépôt de dossier d'enregistrement pour les crises généralisées;
- le potentiel de Keppra pour d'autres pathologies liées au SNC, comme la névralgie post-herpétique, fait actuellement également l'objet de recherches.

Brivaracetam (UCB34714)

Principaux atouts compétitifs: le Brivaracetam est un produit à large spectre en développement. Les études ont révélé qu'il avait le potentiel nécessaire pour être plus efficace et plus actif que Keppra, mais aussi pour être utilisé dans d'autres maladies que l'épilepsie. Grâce à un double mécanisme d'action, une affinité élevée pour le récepteur SV2A et l'antagonisme des canaux sodiques, ce composé met en évidence le vaste potentiel thérapeutique et commercial de l'expertise unique d'UCB dans le domaine de la pharmacologie du SV2A.

Développements en 2004: les essais cliniques de phase II incluant les patients atteints d'épilepsie photosensible ont donné des résultats préliminaires indiquant que le composé est plus actif que Keppra et qu'il entraîne la suppression complète des anomalies photogènes de l'électroencéphalogramme (EEG). Le Brivaracetam a également démontré une activité préclinique dans le traitement de la douleur neuropathique et du tremblement essentiel.

Seletracetam (UCB4412)

Principaux atouts compétitifs: le Seletracetam est un autre ligand de haute affinité du SV2A en développement. Contrairement au Brivaracetam, qui possède une activité d'antagoniste des canaux sodiques, Seletracetam réduit les courants calciques activés par voltage élevé, ce qui permet à UCB de combattre une autre facette de l'épilepsie.

Développements en 2004: un essai clinique de phase I a fait apparaître la bonne tolérance de ce composé qui se révèle, au niveau préclinique, encore plus actif que Keppra. Cette combinaison de forte activité à faible dosage permet de réduire l'usage du médicament à une dose unique quotidienne, ce qui rend le traitement beaucoup plus aisé. Le Brivaracetam et le Seletracetam sont tous deux protégés par brevet jusqu'en 2021.

Narcolepsie

Xyrem

Principaux atouts compétitifs: le Xyrem est le seul médicament approuvé par la FDA pour le traitement de la cataplexie (perte soudaine de contrôle du mouvement musculaire volontaire) associée à la narcolepsie: 93% des personnes souffrant de narcolepsie sont atteintes d'un certain degré de cataplexie. Ses principaux avantages sont un contrôle à court et long terme de la cataplexie, une amélioration de la vigilance diurne et de la structure du sommeil nocturne, ainsi qu'un maintien de la réponse clinique à long terme.

Développements en 2004: avec l'acquisition de Celltech, UCB a obtenu d'Orphan Medical Inc. le droit de commercialiser ce «médicament orphelin» en Europe. En 2004, UCB a soumis celui-ci à l'approbation de l'EMA (European Medicines Agency) et une décision est attendue pour fin 2005.

Troubles d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA)

Metadate CD/Equasym XL

Principaux atouts compétitifs: grâce à une formulation à libération prolongée innovante, ce méthylphénidate commercialisé aux Etats-Unis sous le nom de Metadate CD bénéficie d'une prise unique journalière. Ceci permet aux enfants de maintenir plus efficacement leur attention tout au long de la journée scolaire, sans affecter leur appétit ni leur sommeil nocturne. Une étude pédiatrique publiée en mars 2004 a confirmé l'efficacité du produit dans le contrôle du THADA durant les heures de cours scolaires.

Développements en 2004: nos efforts ont permis au Metadate CD, hérité de Celltech, de retrouver sa croissance au cours du dernier trimestre 2004 pour atteindre des ventes de € 10 millions sur les cinq derniers mois de l'année. Pour optimiser le potentiel commercial du produit, nous avons l'intention de le lancer en Europe en 2005 sous la marque Equasym XL. En février 2005, l'Equasym XL a reçu l'autorisation de mise sur le marché et a été lancé au Royaume-Uni.

Troubles cognitifs

Nootropil

Principaux atouts compétitifs: Nootropil est un médicament reconnu depuis longtemps pour l'amélioration des fonctions cérébrales cognitives.

Développements en 2004: bien que le brevet de ce produit ait expiré en 1988, il a encore généré des ventes de € 103 millions en 2004. Les solides performances de ce médicament en Asie et en Europe de l'Est ont également mis en évidence la puissance et la portée géographique de notre force de vente mondiale.

Sclérose en plaques

CDP323

Principaux atouts compétitifs: le CDP323 dispose d'un potentiel dans le traitement de l'inflammation associée à plusieurs maladies graves. Les données précliniques ont démontré son activité contre la sclérose en plaques, l'arthrite rhumatoïde et l'asthme. Ce produit présente également un potentiel pour le psoriasis. Le CDP323 est une petite molécule, inhibiteur des intégrines alpha-4. Son mécanisme d'action consiste à stopper les leucocytes qui migrent vers les zones d'inflammation et les exacerbent. S'agissant d'une petite molécule, le produit peut être administré par voie orale.

Développements en 2004: le CDP323 a terminé avec succès une étude de phase I (volontaires sains) à doses multiples. Il a fait état de taux plasmatiques satisfaisants et d'une inhibition puissante et prolongée de la liaison de ligands aux intégrines alpha-4.



UCB

LA COMBINAISON DU SAVOIR-FAIRE DE CELLTECH EN MATIÈRE D'ANTI-TNF ET DE LA PLATE-FORME MONDIALE R&D D'UCB A PERMIS D'ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DU CIMZIA AU POINT DE CLÔTURER LE RECRUTEMENT POUR LES ESSAIS CLINIQUES CLÉS SUR LA MALADIE DE CROHN DEUX MOIS AVANT LA DATE PRÉVUE.

UCB

LA RECHERCHE D'UCB EST AXÉE SUR LE RENFORCEMENT DE SON EXPERTISE UNIQUE EN GRANDES ET PETITES MOLÉCULES AFIN DE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS DE POINTE BÉNÉFICIAIRES D'UN MÉCANISME D'ACTION VALIDÉ.

UCB

UCB RELIE LES «POINTS» TRÈS RAPIDEMENT. PAR EXEMPLE, NOUS TRAVAILLONS SUR LES NOUVELLES MOLÉCULES ANTI-INFLAMMATOIRES DE CELLTECH – QUI PRÉSENTENT UN POTENTIEL DANS LE DOMAINE DE L'ALLERGIE – AFIN D'ACCÉLÉRER LA VALIDATION DU PRINCIPE. CELLTECH ET L'ÉQUIPE DE RECHERCHE D'UCB METTENT À PROFIT LEURS CONNAISSANCES COMBINÉES EN ALLERGIE ET IMMUNOLOGIE POUR OBTENIR RAPIDEMENT LA VALIDATION DU PRINCIPE DE NOTRE MOLÉCULE.

En plein essor, notre portefeuille de thérapies pour **l'inflammation et l'immunologie** souligne notre aptitude à tirer le maximum de nos domaines de spécialités. A l'origine, nous avons découvert l'antihistaminique vedette, Zyrtec. Nous avons ensuite poursuivi la franchise antiallergique en développant Xyzal, le premier antihistaminique approuvé contre la rhinite persistante en Europe. A présent, nous travaillons sur une variété de maladies inflammatoires sévères, dont la maladie de Crohn et l'arthrite rhumatoïde, avec plusieurs nouvelles grandes molécules, notamment le Cimzia (CDP870).

DEVELOPPEMENTS
EN 2004

XYZAL A DOUBLE SES VENTES +156%

PHASE III EPAAC EN COURS

Allergie et asthme

Xyzal

Principaux atouts compétitifs: lancé en Europe en 2001, Xyzal est le seul antihistaminique approuvé pour le traitement de la rhinite allergique persistante (RAP) dans les 15 Etats membres originaux de l'UE et en Norvège. Cette indication a été accordée en 2004 à l'issue d'une étude de six mois qui a démontré l'efficacité et les avantages socio-économiques du médicament, y compris sa capacité à améliorer la qualité de vie des patients et à réduire l'absentéisme au

travail. La rhinite persistante est reconnue comme allergie chronique commune par les directives du programme ARIA (Allergy Rhinitis and its Impact on Asthma) de l'OMS et par des allergologues renommés.

Développements en 2004: Xyzal a plus que doublé ses ventes (+156%) à € 104 millions; il a ainsi, au cours du dernier trimestre, dépassé pour la première fois les ventes de Zyrtec en Europe et a plus que compensé le recul des ventes mondiales de Zyrtec (hors impact des taux de change). Une

étude de phase III EPAAC (Early Prevention of Asthma in Atopic Children – prévention précoce de l'asthme chez les enfants atopiques) est actuellement en cours pour tester l'hypothèse selon laquelle Xyzal peut retarder l'apparition de la crise d'asthme chez les enfants atopiques. Il s'agit du premier essai thérapeutique de confirmation dans cette indication.

Innovation for Specialists

L'inflammation et l'immunologie

Suite

Chiffre d'affaires de la franchise allergie ^(*) 2004
UCB + titulaires de licence (en € millions)
Total 1.551

ETATS-UNIS	1.035
EUROPE	313
JAPON	115
RDM	88

Chiffre d'affaires de la franchise allergie ^(*) 2003
UCB + titulaires de licence (en € millions)
Total 1.674

ETATS-UNIS	1.183
EUROPE	268
JAPON	136
RDM	87

Chiffre d'affaires de la franchise allergie ^(*) 2004
UCB consolidé (en € millions)
Total 649 dont 132 des royalties de Pfizer ^(**)

ETATS-UNIS	236
EUROPE	238
JAPON	119
RDM	56

Chiffre d'affaires de la franchise allergie ^(*) 2003
UCB consolidé (en € millions)
Total 670 dont 145 des royalties de Pfizer ^(**)

ETATS-UNIS	262
EUROPE	227
JAPON	127
RDM	54

Variation	En termes réels	A taux de change constant
Etats-Unis	-10%	-1%
Europe	+5%	+5%
Japon	-6%	-3%
Chiffre d'affaires total	-3%	+1%

(*) Les licences d'UCB en allergie incluent Xyzal et Zyrtec/Cirrus

(**) Comptabilisées dans le compte de résultats d'UCB (normes comptables belges) sous le poste "Autres produits d'exploitation"

Zyrtec

Principaux atouts compétitifs: Zyrtec, l'antihistaminique de deuxième génération le plus utilisé dans le monde, a résolument placé UCB parmi les leaders mondiaux dans le domaine de l'allergie, y compris aux Etats-Unis où il a conquis la plus grande part de marché. Bien que son brevet soit arrivé à expiration sur la plupart des marchés européens et qu'il en sera de même aux Etats-Unis en décembre 2007, il nous a permis d'acquérir la crédibilité, la présence mondiale et l'élan nécessaires pour progresser davantage sur ce marché, avec Xyzal et d'autres nouveaux produits en cours de développement, dont des anti-inflammatoires. L'expérience réussie de co-promotion avec Pfizer aux Etats-Unis nous a également permis de tirer des enseignements quant à la manière d'établir des partenariats fructueux avec des sociétés de premier plan pour la commercialisation de produits qui nécessitent une force de vente plus importante que celle qu'UCB possède ou a l'intention de posséder. Au Japon, où Zyrtec

est l'antihistaminique numéro un en journées de traitement, celui-ci a encore un potentiel important: il s'agit d'un marché en plein essor où la concurrence des génériques est limitée.

Développements en 2004: malgré la rude concurrence des produits vendus sans ordonnance à prix réduit et le recul de 16% du marché des antihistaminiques aux Etats-Unis, Zyrtec est parvenu à limiter le déclin de ses ventes à 4% seulement. Le chiffre d'affaires total de Zyrtec (y compris licenciés) s'élève à € 1.447 millions, dont € 545 millions consolidés pour UCB.

Tussionex

Principaux atouts compétitifs: Tussionex à base d'hydrocodone est le seul sirop contre la toux et le rhume ayant une durée d'action de 12 heures. Il est délivré sur ordonnance, ce qui permet à UCB d'offrir une gamme complète de thérapies respiratoires tout au long de l'année, depuis les antihistaminiques pendant la saison pollinique jusqu'à Tussionex en hiver.

Développements en 2004: Tussionex a vu sa part de marché passer de 27% à 30%, avec des ventes de €63 millions sur les cinq derniers mois de l'année, malgré une pathologie hivernale réduite.

Efetirizine

Principaux atouts compétitifs: l'Efetirizine est un antihistaminique novateur qui bénéficie d'une efficacité et d'un profil de sécurité prometteurs.

Développements en 2004: l'Efetirizine a passé avec succès l'essai princeps pour une dose quotidienne unique.

CDP323

Le CDP323 a un potentiel réel dans le traitement de l'inflammation associée à plusieurs maladies graves. Les données précliniques démontrent son potentiel d'action dans la sclérose en plaques, l'arthrite rhumatoïde et l'asthme. (Voir section "Système nerveux central" p15).

Maladie de Crohn

Cimzia (CDP870)

Principaux atouts compétitifs: en tant qu'unique fragment d'anticorps (Fab) anti-TNF alpha PEGylé (Tumour Necrosis Factor) en cours de développement, Cimzia pourrait offrir plusieurs caractéristiques clés dont une administration plus aisée:

- en général, les agents anti-TNF soulagent rapidement les patients de leur maladie et améliorent leur sentiment général de bien-être. Ils ont également été validés sur le plan clinique, diminuant ainsi le risque de cette catégorie. En 2004, le marché des anti-TNF a connu une croissance de 44% à €4,2 milliards et il devrait atteindre €10 milliards d'ici 2009, ce qui donne une idée de l'extraordinaire potentiel de cette approche thérapeutique vis-à-vis des maladies inflammatoires sévères;
- la nature PEGylée de cet agent anti-TNF prolonge la demi-vie du Fab, permettant ainsi des doses moins fréquentes et plus pratiques. Cette facilité d'emploi sera accentuée par une administration sous-

cutanée, par opposition à l'infusion intraveineuse. Après l'efficacité clinique, la facilité d'administration est considérée comme le deuxième critère par ordre d'importance pour le traitement de la maladie de Crohn. Ce marché, actuellement estimé à plus de \$1 milliard par an, devrait croître de façon significative, en raison notamment de la disponibilité de traitements biologiques efficaces, tel Cimzia.

Développements en 2004: le recrutement de patients atteints de la maladie de Crohn pour nos deux études d'enregistrement s'est achevé deux mois avant la date prévue (octobre 2004), ce qui témoigne de notre volonté de démontrer le potentiel du Cimzia aussi vite que possible. Tout est en place pour garantir l'introduction de la demande d'enregistrement biologique (Biological License Application – BLA) à la fin de 2005.

Arthrite rhumatoïde (AR)

Cimzia (CDP870)

Principaux atouts compétitifs: nous avons l'intention d'obtenir l'approbation du Cimzia pour le traitement de l'arthrite rhumatoïde dans l'espoir d'offrir aux patients souffrant de cette maladie tous les avantages d'un fragment d'anticorps (Fab) anti-TNF alpha PEGylé. Nous poursuivons le développement d'une formulation liquide par opposition à un format congelé (ou « lyophilisé ») qui nécessite une reconstitution lors de l'administration. Cette simplification permettrait aux patients qui ont des problèmes de mobilité de se l'administrer eux-mêmes à domicile.

Développements en 2004: nous avons achevé avec succès nos deux études pivotales en vue de l'enregistrement et entamé des essais cliniques complémentaires, dits de Phase III. La formulation liquide a également été incorporée dans les essais de stabilité et a donné des résultats encourageants, ce qui permettra son utilisation dans des essais cliniques ultérieurs en 2005.

Cimzia est protégé par un brevet jusqu'en 2021.

CDP323

Le CDP323 dispose d'un potentiel dans le traitement de l'inflammation associée à plusieurs maladies sévères. Les données précliniques indiquent son potentiel pour le traitement de la sclérose en plaques, l'arthrite rhumatoïde et l'asthme.

CDP484

L'Interleukine-1-beta est un médiateur clé dans de nombreuses maladies inflammatoires, dont l'AR. Une étude de phase I a été menée sur le CDP484 et nous en évaluons actuellement le potentiel thérapeutique.

Sclérose en plaques (SP) et autres maladies auto-immunes

En tant qu'antagoniste de l'intégrine, le CDP323 a un potentiel d'activité dans la sclérose en plaques (voir ci-dessus les détails de son mécanisme, ses avantages et son développement clinique dans la section "Système nerveux central" p15). Dans la sclérose en plaques (SP), UCB se concentrera initialement sur l'inflammation du SNC d'origine immunologique. Pour soutenir notre recherche, nous avons constitué un Centre d'excellence (voir p26) focalisé sur les petites molécules et centré sur l'inflammation, y compris la SP. Nous progressons également dans deux projets d'anticorps anti-cytokines et nous collaborons à plusieurs initiatives sur la SP avec diverses institutions académiques.

Les possibilités d'appliquer à d'autres domaines thérapeutiques notre expertise et notre avantage technologique dans les petites et grandes molécules sont nombreuses. Déjà, nous faisons des progrès encourageants en **oncologie** avec de nouveaux composés ciblés vers les tumeurs solides et le Lymphome Non Hodgkinien (LNH).

DEVELOPPEMENTS EN 2004

CMC544 EN PHASE I ESSAIS DANS LE LNH

CDP791 PHASE I AVEC SUCCES PHASE II EN 2005

L'expertise conjuguée d'UCB dans les petites et grandes molécules lui permet de rechercher des solutions en oncologie et de répondre au besoin de traitements combinés pour obtenir les meilleurs résultats de survie. Les petites molécules, par exemple, offrent la possibilité d'inhiber les signaux qui commandent aux cellules cancéreuses de se multiplier ou de survivre. Les grandes molécules ou anticorps permettent de délivrer des toxines puissantes de manière ciblée, en réduisant les effets secondaires. Notre plate-forme technologique de fragments d'anticorps s'avère ici particulièrement utile.

Bien que notre portefeuille ne soit encore, en général, qu'au stade initial, deux grandes molécules importantes sont en cours de développement et une troisième est d'ores et déjà commercialisée: le Mylotarg, produit par l'équipe de recherche de Celltech et développé conjointement par Wyeth et Celltech, a déjà validé l'utilisation d'anticorps pour délivrer des agents de manière sélective vers des cellules tumorales humaines. Le Mylotarg est indiqué dans le traitement de la leucémie myéloïde aiguë.

CMC544

Atouts majeurs: Le CMC544, actuellement développé en partenariat avec Wyeth, est un anticorps qui se lie sélectivement au CD22. Le CMC544 est un anticorps monoclonal humanisé conjugué à la cytotoxine calichéamicine. Le CD22 est une protéine émise à la surface des lymphocytes B malins. Lorsque la cellule entre en contact avec le CMC544, l'anticorps et la calichéamicine sont internalisés et la calichéamicine tue le lymphocyte. Cela pourrait diminuer les effets secondaires normalement associés à la chimiothérapie.

Développements en 2004: le CMC544 est en phase I pour le lymphome non hodgkinien (LNH).

CDP791

Atouts majeurs: le CDP791 bloque sélectivement le récepteur-2 du facteur de croissance vasculaire endothéliale (KDR) qui favorise la croissance des vaisseaux sanguins dans les tumeurs solides.

Développements en 2004: les essais en phase I ont été concluants et le produit entrera en phase II en 2005.



UCB

EN ONCOLOGIE, NOUS AVONS DÉJÀ MIS AU POINT, EN PARTENARIAT AVEC WYETH, UN NOUVEL ANTICORPS MONOCLONAL POUR TRAITER LA LEUCÉMIE MYÉLOÏDE AIGÜE. NOUS COLLABORONS AVEC DES CHERCHEURS ET DES CLINICIENS POUR AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCER GRÂCE À DE NOUVELLES MOLÉCULES QUI CIBLENT DES APPROCHES VALIDÉES PRÉSENTANT UNE SPÉCIFICITÉ ET UNE ACTIVITÉ ÉLEVÉES.

UCB

AVEC NOS COMPÉTENCES COLLECTIVES À LA FOIS EN PETITES ET GRANDES MOLÉCULES, NOUS POUVONS SÉLECTIONNER L'APPROCHE LA PLUS EFFICACE ET LA PLUS APPROPRIÉE POUR CHAQUE ÉTAT DE LA MALADIE.



UCB

GRÂCE À NOTRE DIVERSITÉ CULTURELLE, NOTRE ÉTENDUE D'EXPERTISE, NOTRE EXPÉRIENCE ET NOTRE ESPRIT D'ENTREPRISE, NOUS AVONS GÉNÉRÉ UN ENVIRONNEMENT CRÉATIF ET PERFORMANT QUI NOUS PERMETTRA DE «RELIER D'AVANTAGE DE POINTS» ENCORE À L'AVENIR.

UCB

POUR NOUS ASSURER LES MEILLEURS PROJETS ET RESSOURCES DISPONIBLES, TOUT EN MINIMISANT NOS RISQUES, NOUS METTONS NOS FORCES EN COMMUN AVEC UN LARGE ÉVENTAIL DE PARTENAIRES SPÉCIALISÉS, NOTAMMENT DES PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ, DES SPÉCIALISTES TECHNOLOGIQUES ET DES SOCIÉTÉS PHARMACEUTIQUES MAJEURES. NOTRE RÉCENTE ASSOCIATION AVEC MILLENNIUM EN EST UNE ILLUSTRATION.

Notre approche innovante en matière de recherche et de partenariat génère souvent des possibilités inattendues dans d'autres domaines thérapeutiques. Grâce à notre culture d'entreprise et notre infrastructure globale, nous sommes en mesure de tirer rapidement profit du potentiel commercial de ces découvertes.

DEVELOPPEMENTS
EN 2004

KENTERA: PRÊT À ÊTRE LANCÉ
PAR UCB EN EUROPE

Progrès dans d'autres domaines thérapeutiques

En Europe, UCB s'apprête à lancer une thérapie transdermique innovante pour le traitement symptomatique de l'incontinence de stress ou 'vessie hyperactive', qui affecte près de 17% des Européens de plus de 40 ans. Le Kentera, breveté par Watson Pharmaceuticals Inc, est un patch transdermique qui a démontré au niveau clinique sa capacité de réduire le nombre

d'épisodes d'incontinence et la fréquence urinaire quotidienne moyenne dans ce groupe d'âge. L'incidence des effets anticholinergiques secondaires, comme la 'bouche sèche', est également faible. En juin 2004, la Commission européenne a accordé à UCB l'autorisation de mise sur le marché de ce produit. UCB a l'intention de lancer ce produit sur le marché au cours du deuxième trimestre de 2005.

Produits



Keppra® (levetiracetam)

Bénéfice du produit: Réduit la fréquence des crises de façon significative

Répartition Géographique: Europe et Etats-Unis

Part de marché: 23% (Rx en épilepsie aux Etats-Unis)

Chiffre d'affaires: €417 millions



Metadate™ CD/Equasym™ XL

Bénéfice du produit: améliore les symptômes d'enfants souffrant d'hyperactivité et de déficit d'attention (ADHD)

Répartition Géographique: USA, lancement en Europe en 2005

Part de marché: 2.5% (Etats-Unis, décembre 2004)

Chiffre d'affaires: Etats-Unis €11 millions (activités Celltech consolidées sur 5 mois depuis le 1^{er} août 2004)



Nootropil® (piracetam)

Bénéfice du produit: Régulateur des fonctions cérébrales

Répartition Géographique: Principalement en Europe (75%) et Asie (17%)

Chiffre d'affaires: €103 millions



Zyrtec® (cetirizine)

Bénéfice du produit: antiallergique indiqué dans la rhinite allergique saisonnière, la rhinite allergique pérenne et l'urticaire chronique

Répartition Géographique: Etats-Unis, Japon, Asie et Europe

Part de marché: Etats-Unis 37%, Japon 16% et Europe 6%

Chiffre d'affaires: €494 millions (part consolidée par UCB)



Zyrtec-D® / Cirrus™ (cetirizine + pseudoephedrine)

Bénéfice du produit: Traitement de la rhinite allergique, congestion nasale incluse

Chiffre d'affaires: €50 millions



Tussionex™ (hydrocodone)

Bénéfice du produit: Traitement de la toux, actif pendant 12 heures

Répartition Géographique: Etats-Unis

Part de marché: 29.8% (Etats-Unis en 2004)

Chiffre d'affaires: €63 millions (activités Celltech consolidées sur 5 mois depuis le 1^{er} août 2004)



Xyzal® (levocetirizine)

Bénéfice du produit: antiallergique indiqué dans la rhinite allergique saisonnière, la rhinite allergique persistante et l'urticaire chronique

Répartition Géographique: Europe, Moyen-Orient, Afrique et Asie

Part de marché: 16% (Europe en décembre 2004)

Chiffre d'affaires: € 104 millions



Lortab™ (hydrocodone-paracetamol)

Bénéfice du produit: analgésique, qui atténue la plupart des types de douleurs

Répartition Géographique: Etats-Unis

Chiffre d'affaires: € 20 millions



Bup-4™ (propiverine hydrochloride)

Bénéfice du produit: traitement de l'incontinence urinaire

Répartition Géographique: Japon

Chiffre d'affaires: € 29 millions



Atarax® (hydroxyzine)

Bénéfice du produit: Tranquillisant non-benzodiazépinique

Répartition Géographique: Europe et Etats-Unis

Chiffre d'affaires: € 45 millions



Dipentum™ (olsalazine sodium)

Bénéfice du produit: Traitement de la colite ulcéreuse

Répartition Géographique: Europe et Etats-Unis

Chiffre d'affaires: € 5 millions (activités Celltech consolidées sur 5 mois depuis le 1^{er} août 2004)

Notre équipe de **recherche et développement** possède la technologie et le savoir-faire nécessaires pour accélérer nos programmes de découverte de médicaments à petite ou grande molécule. Ces atouts se révèlent de plus en plus attrayants pour des partenaires, élargissant ainsi notre potentiel commercial.

Expertise en petites et grandes molécules

Notre stratégie de « double pipeline », incluant à la fois les petites et les grandes molécules, nous permet de traiter les mécanismes de maladies à différents stades dans nos domaines thérapeutiques de prédilection. Par exemple, les grandes molécules « extracellulaires » (ou anticorps) sont souvent la seule manière de bloquer les interactions entre protéines, alors que les cibles intracellulaires sont souvent mieux traitées à l'aide de petites molécules (ou « nouvelles entités chimiques » – NEC) qui pénètrent directement les cellules. Il y a également différentes options pour l'administration des deux types de molécules que nous pouvons, le cas échéant, utiliser à notre avantage: les petites molécules sont généralement prises par voie orale, tandis que les grandes molécules sont d'ordinaire administrées par injection et peuvent agir très rapidement pendant une longue période. Occasionnellement, les petites molécules sont conditionnées sous une forme injectable en vue d'une action plus rapide.

Plus généralement, alors que la pharmacogénétique et d'autres avancées conduisent à une plus grande personnalisation des traitements, la combinaison de thérapies à grandes et petites molécules nous permettra de nous attaquer à

différentes maladies, et ce à différents stades. Les risques de développement associés à chaque type de molécule varient à différents stades du développement, ce qui nous donne la flexibilité nécessaire pour mieux équilibrer nos risques.

Centres d'excellence dynamiques et flexibles

Afin de donner à nos scientifiques le temps, les ressources et l'environnement nécessaires pour se concentrer sur les priorités thérapeutiques, sans les soucis bureaucratiques et autres contraintes souvent inhérents aux grandes organisations, nous avons structuré notre capacité de recherche dans les petites molécules en trois Centres d'excellence, chacun se consacrant à des domaines thérapeutiques spécifiques. Ces divisions sont les suivantes: immunologie et oncologie (Slough, Royaume-Uni); inflammation, y compris la sclérose en plaques (Cambridge, Royaume-Uni); troubles du SNC (Braine-l'Alleud, Belgique). Dans notre site de Slough, nous avons établi le Centre d'excellence Celltech pour les anticorps monoclonaux, qui se concentre sur les technologies d'anticorps (grandes molécules) pour l'inflammation, l'immunologie et l'oncologie.

Les différents centres permettent, par leur taille réduite, des contacts personnels approfondis et réguliers entre scientifiques

et disposent de toute l'assistance fonctionnelle nécessaire pour faire progresser l'idée vers un projet commercialement viable. Poursuivant notre objectif de focalisation, nous avons fermé notre site de Boston en 2004.

Technologie de pointe pour une découverte rapide

Grâce à notre technologie exclusive SLAM (Selected Lymphocyte Antibody Method), nous sommes capables d'isoler, à une vitesse exceptionnelle, des anticorps fonctionnellement actifs de haute affinité. Le temps nécessaire pour identifier ces anticorps est ainsi ramené de six mois à seulement huit semaines environ. Le Centre d'excellence Celltech pour anticorps améliore constamment les performances de la méthode SLAM, que nous avons utilisée initialement sous licence d'Abgenix, en s'appuyant sur des développements antérieurs. Notre plate-forme de fragments d'anticorps PEGylé nous donne un avantage supplémentaire, ce qui nous permet de prolonger l'activité thérapeutique des anticorps et de traiter à des doses moins fréquentes et plus pratiques.

Développement clinique hautement productif

Chaque année, nous avons pour objectif de sélectionner deux nouveaux candidats au développement et de faire avancer au moins dix nouveaux projets dans le processus de développement clinique (phases I-III). Notre technologie de pointe – évoquée ci-dessus – jouera un rôle déterminant dans l'identification de nouveaux candidats, tandis que notre expertise reconnue en toxicologie et autres aspects du développement clinique nous aidera à faire progresser plus rapidement les produits de notre portefeuille. Pour accroître la rapidité, l'efficacité et la qualité de notre développement clinique, nous avons lancé et mené à bien en 2004 un programme d'amélioration des processus, baptisé PRIDE (Process Reengineering Initiates Development Excellence). Ce programme comprend l'harmonisation de nos processus globaux de développement et la fixation

d'objectifs ambitieux. L'impact de PRIDE se fait déjà sentir. En 2004 par exemple, nous avons terminé avec deux mois d'avance le recrutement pour les essais de phase III sur Cimzia dans la maladie de Crohn et déposé diverses demandes d'enregistrement pour de nouvelles indications de Keppra.

Propriété intellectuelle

Les importants actifs en propriété intellectuelle (IP) de Celltech qui sont venus accroître ceux d'UCB, eux-mêmes en pleine croissance, augmentent considérablement l'attrait d'UCB en tant que partenaire de développement. Les actifs de Celltech intègrent plus de 50 « familles » de brevets couvrant le domaine des anticorps monoclonaux (technologies et cibles thérapeutiques). Bon nombre de ces actifs assurent des flux de redevances non négligeables.

Un réseau de partenaires en expansion

Nous menons une stratégie de partenariat visant à compléter nos compétences et à maximiser le potentiel de nos produits. Nous avons ainsi conclu plus de vingt partenariats, qu'il s'agisse de collaborations dans le cadre de recherches conjointes, comme avec Biogen Idec, Amgen et Wyeth, ou d'accords de marketing commun avec des sociétés comme Pfizer.

Le récent accord avec Millennium Pharmaceuticals Inc, annoncé en janvier 2005, est un exemple de l'intérêt que porte UCB aux partenariats en R&D. Selon les termes de l'accord, notre Centre d'excellence Celltech pour anticorps collaborera avec Millennium pour la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux anticorps thérapeutiques générés à partir de deux cibles validées de Millennium: une molécule costimulante et un récepteur de chimiokine. La molécule costimulante est un homologue de la CD28 et est impliquée dans la régulation et l'activation des lymphocytes T. Le récepteur de chimiokine est émis sur les lymphocytes T périphériques et intervient dans de multiples maladies inflammatoires, dont le psoriasis, la colite ulcéreuse et le rejet de greffe.

Partenariats

Découverte de NEC

Discovery Partners International
Combinature
Chembridge Corporation

Découverte d'anticorps

Xenova
Millennium
Bio Invent
Seattle Genetics

Développement de produits de NEC

Astra Zeneca
Johnson & Johnson
Merck

Développement d'anticorps

Biogen Idec
Amgen
Wyeth

Produits NEC commercialisés

Abbott
Marushi
Orphan Medical
Pfizer

Produits d'anticorps commercialisés

Wyeth

Fabrication stratégique d'anticorps

Nektar
BioReliance
Sandoz
Lonza

Marketing

Pfizer
Watson
Daiichi
Sumitomo

Un solide pipeline pour le lancement de nouveaux produits

Domaines thérapeutiques	Maladies	Pré-clinique	Phase I
SNC	Epilepsie	-	Seletracetam
	Sclérose en plaques	CDP435*	CDP323
	Autres SNC	-	-
	-	-	-
Inflammation	Allergie/Respiratoire	Efletirizine (od)	CDP323
	Polyarthrite rhumatoïde	CDP484*	CDP323
	Maladie de Crohn	-	CDP323
Oncologie	-	-	CMC544*
	-	-	CDP791*
Autres	Incontinence	I01264	-

Comme l'illustre le diagramme, le pipeline d'UCB a le potentiel nécessaire pour assurer un flux régulier de produits à grandes et petites molécules sur le marché durant les cinq prochaines années et au-delà. S'il apparaît que des molécules ont un potentiel pour la médecine générale, par opposition à notre domaine de base que sont les maladies sévères, nous nous associerons à de grandes sociétés pharmaceutiques disposant d'une force de vente appropriée.

* Traitement biologique

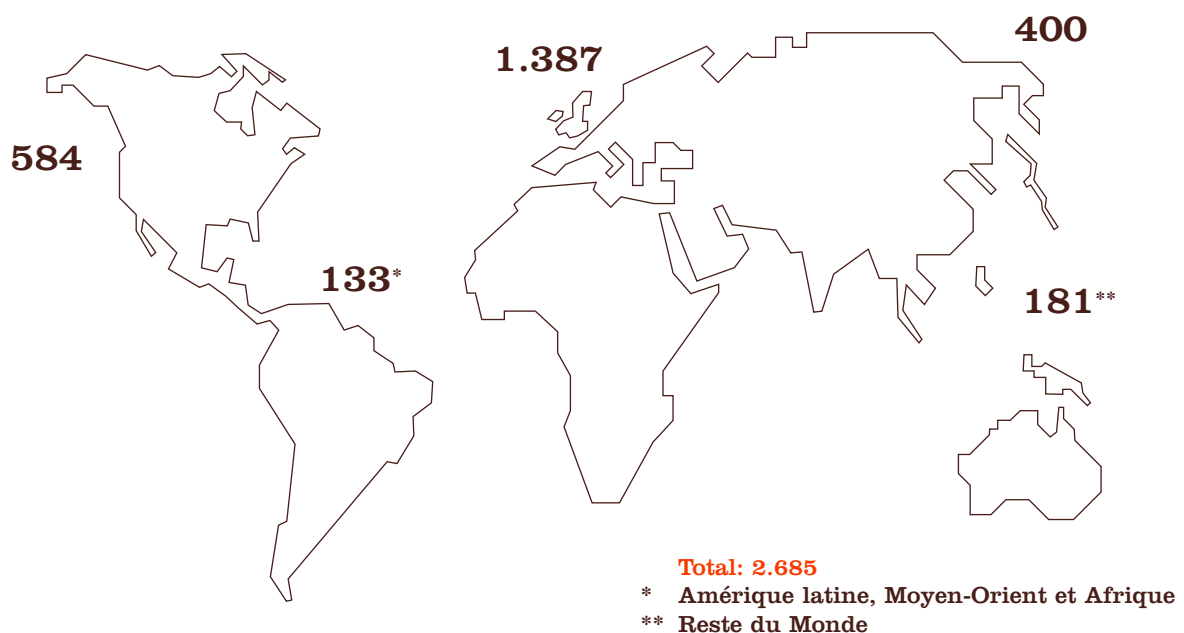
Phase II	Phase III	Soumission	Approbation
Brivaracetam	Keppra (Mono, PGS)	Keppra (pédiatrique, IV)	-
-	-	-	-
Keppra	-	Xyrem	-
Brivaracetam	-	Equasym XL (EU)	-
-	Xyzal EPAAC	Xyzal (solution orale)	-
-	Cimzia*	-	-
-	Cimzia*	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	Kentera

Hausse de 28% des investissements en R&D

Pour renforcer notre pipeline et accélérer la commercialisation de nos produits, le Conseil d'Administration a approuvé une augmentation de 28% des investissements en R&D en 2005, pour les porter à €480 millions. Les objectifs prioritaires seront la finalisation du développement de Cimzia (CDP870), la maximisation du potentiel de Keppra et l'accélération du développement de ses successeurs, ainsi que la poursuite du développement des CDP323, CDP791 et CDP484. Plus de €100 millions seront investis dans Cimzia en 2005 pour mener à bien son développement contre la maladie de Crohn et la dernière phase de son développement ultérieur contre l'arthrite rhumatoïde.

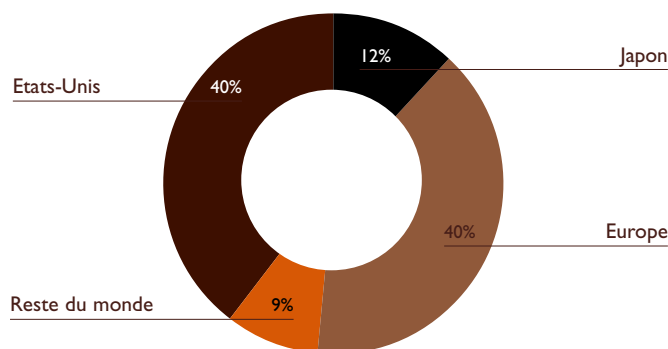
UCB est une **société d'envergure mondiale**, avec une présence dans plus de quarante pays et une bonne répartition des ventes entre les principaux marchés, dont les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. **Une force de vente mondiale.** Notre stratégie étant orientée essentiellement vers les spécialistes de maladies graves, nous n'avons besoin que d'une force de vente relativement réduite. UCB compte plus de 2.600 délégués médicaux couvrant les grands marchés mondiaux.

Forces de ventes mondiales (31 décembre 2004)



Centres de R&D aux Etats-Unis, en Europe et au Japon. Nous avons des centres de R&D en Belgique (Braine l'Alleud), au Royaume-Uni (Slough et Cambridge), en Suisse (Bulle), aux Etats-Unis (Atlanta et Rochester) et au Japon (Tokyo). **Sites de production dans dix pays.** Les sites de production d'UCB sont situés en Belgique, Italie, Allemagne, Espagne, Suisse et Royaume-Uni, Etats-Unis, Inde, Japon et Corée du Sud.

Repartition géographique des ventes 2004
Total (en € millions): 1.679



Chez UCB, lorsque nous concevons et produisons de nouveaux médicaments spécialisés contre des maladies sévères, notre travail est centré avant tout sur les **personnes**: notre personnel, qui génère les idées, et les patients auxquels nous venons en aide. Pour libérer le potentiel créatif de nos collaborateurs, nous mettons en place une culture d'entreprise ouverte, dynamique et responsable.

VALEURS DE BASE

PASSION ET PERFORMANCE
DIMENSION HUMAINE
RESPONSABILITE

VOLONTE D'ENTREPRENDRE
INTEGRITE ET QUALITE

INNOVATION
FOCALISATION ET ACTION

UCB intègre, par différentes techniques, sept valeurs de base dans sa culture d'entreprise. Plusieurs de nos collaborateurs expliquent en quelques mots ce que ces valeurs signifient pour eux et comment UCB les met en application:

Passion et performance:

«Dans une société de taille relativement réduite, nous sommes encore en mesure d'avoir régulièrement un contact direct avec les patients que nous voulons aider. C'est une formidable motivation qui nous pousse à réussir, car ces gens souffrent de maladies graves, parfois mortelles.»

Dimension humaine:

«Lorsqu'on voit l'extraordinaire différence qu'un produit comme Keppra représente pour les patients, on se rend compte que ce que nous faisons en vaut vraiment la peine et n'est pas seulement une question de profit. Tout prend un sens.»

Responsabilité:

«On nous donne l'autonomie nécessaire pour avancer, mais on attend aussi de nous des résultats. Si bien qu'on travaille beaucoup plus en équipe, en partageant les informations et les idées pour obtenir le meilleur résultat possible. Bien sûr, on commet parfois des erreurs, mais elles sont partagées par l'équipe; on en tire les enseignements et puis on continue.»

Volonté d'entreprendre:

«Je sais, cela fait un peu cliché, mais même les problèmes sont considérés comme des opportunités. Cela dit, on ne s'engage pas tête baissée dans la moindre brèche. Il faut que ce soit pertinent sur le plan stratégique et commercial. Si c'est le cas, on n'hésite pas: il y a une mentalité très pragmatique.»

Intégrité et qualité:

«Ce sont les fondements de notre entreprise. Les contrôles sont tellement stricts et les enjeux humains sont tels qu'on ne peut qu'être scrupuleusement professionnel. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'a pas la liberté d'explorer, mais on sait où sont les limites et ce qu'on attend de nous. C'est parfaitement clair.»

Innovation:

«Depuis que Celltech a rejoint UCB, c'est un véritable bouillonnement. Avec des technologies et des cultures aussi différentes que complémentaires, tout semble possible. On n'entendra pas « eureka » tous les jours, mais cela devrait arriver plus rapidement et plus souvent qu'auparavant.»

Focalisation et action:

«Il y a une pression pour obtenir des résultats, mais c'est gérable. Il y a des priorités bien définies, réalistes, et les décisions se prennent rapidement. Il ne faut pas passer par toute une bureaucratie; il faut juste apprendre à courir un peu plus vite que d'habitude.»



Passion et performance

Bily
Allergy Communications



Dimension humaine

Rich
USA CNS Marketing



Responsabilité

Celestina
R&D



Volonté d'entreprendre

Nicolas
General Management



Intégrité et qualité

Zaina
Finance



Innovation

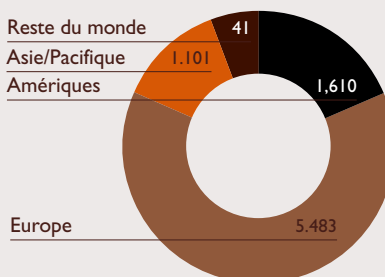
John
IT R&D



Focalisation et action

Alet
Business Development

Repartition géographique de l'effectif
de Biopharma 2004



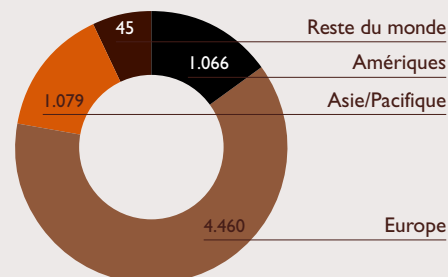
Effectif de Biopharma 2004
Dont R&D



2003



Repartition géographique de l'effectif
de Biopharma 2003



Effectif de Biopharma 2004
Dont délégués médicaux



2003



La cession de **Surface Specialties** nous a permis d'acquérir Celltech et de progresser vers notre objectif: devenir l'un des leaders mondiaux de l'industrie biopharmaceutique. Voici un aperçu de l'importante contribution de Surface Specialties en 2004.

Surface Specialties

Chiffres clés (normes belges)	2004 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽²⁾	2003 ⁽²⁾	VARIATION	
	€ MILLIONS	\$ MILLIONS ⁽³⁾	€ MILLIONS	\$ MILLIONS ⁽⁴⁾	EN TERMES RÉELS	A TAUX DE CHANGE CONSTANT
Chiffre d'affaires consolidé	1.387	1.724	1.501	1.696	-8%	-4%
dont Films	275	342	362	409		
EBITA ⁽⁵⁾	101	126	91	103	+11%	+21%
Charges d'amortissement	-	-	-	-		
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	101	126	91	103	+11%	+21%
(Charges)/produits financiers nets	(23)	(29)	(25)	(28)		
Bénéfice courant	78	97	66	75	+18%	+33%
dont Films	5	6	3	3		
Résultats exceptionnels	54	67	(33)	(37)		
Bénéfice avant impôts	132	164	33	38		
Cash flow ⁽⁶⁾	412	512	206	233		
Valeur ajoutée						
Masse salariale	264	328	279	315		
Amortissements ⁽⁷⁾	75	93	89	100		
Charges financières nettes	23	29	25	28		
Bénéfice courant avant impôts	78	97	66	75		
Total	440	547	459	518		
Investissements de l'exercice ⁽⁸⁾	33		560			
Dépenses de R&D	51	63	60	68		
ROCE (Return On Capital Employed)	9%		9%			
Personnel occupé au 31 décembre	2.805		4.605			

Taux de change moyen USD/EUR

1,243

1,130

(1) comprend 9 mois de l'activité Films, consolidée au 30 septembre 2004

(2) comprend 9 mois de l'activité Methylamines, consolidée jusqu'au 30 septembre 2003 et 11 mois des activités Résines, Additifs & Adhésifs rachetées à Solutia

(3) converti au taux de change moyen USD/EUR en 2004 de 1,243

(4) converti au taux de change moyen USD/EUR en 2003 de 1,130

(5) résultat avant intérêts, impôts et amortissement, comprenant les redevances

(6) comprend le bénéfice net total après impôts, incluant les amortissements (hors R&D), les variations dans les provisions pour risques et charges, les subsides en capital et les cessions

(7) hors amortissements sur frais de R&D

(8) 2003 comprend €514 millions pour le rachat des Résines, Additifs & Adhésifs à Solutia

Surface Specialties est un acteur international de premier plan dans la fabrication de produits innovants à haute valeur ajoutée pour le revêtement de surfaces.

En 2004, Surface Specialties a assuré le développement, la fabrication et la commercialisation d'une gamme spécifique de résines, additifs, films et adhésifs à usage principalement industriel. Parmi ses principaux marchés on peut mentionner les secteurs de l'automobile, des arts graphiques, de la construction, des produits industriels, de l'emballage et de l'étiquetage.

Performance et réalisations

Au cours de l'année, Surface Specialties a consolidé sa position de leader mondial dans le domaine des résines à faible impact sur l'environnement destinées aux industries du revêtement et des arts graphiques. Malgré une forte hausse du coût des matières premières, induite par des problèmes de capacité au niveau mondial et une hausse des prix de l'énergie, la division (hors Films et Méthylamines) a augmenté son Chiffre d'affaires de 11%, pour le porter à € 1.112 millions. Elle a notamment affiché de belles performances en Asie, qui représente 18% de son chiffre d'affaires et où elle a progressé de 20% en 2004.

Cette réussite, sur un marché aussi exigeant, Surface Specialties la doit à plusieurs atouts majeurs: des technologies écologiques et durables en matière de revêtements, mais aussi une relation étroite avec ses clients, essentielle pour développer des produits adaptés à leurs besoins et applications.

Résines pour peintures, vernis et encres, résines industrielles, adhésifs et additifs

Cette ligne d'activités inclut les résines et additifs destinés aux revêtements industriels et aux arts graphiques, ainsi que les résines techniques conçues pour un large éventail de marchés ciblés, comme le textile, la finition du bois, les composites pour pneumatiques, l'électronique et le traitement du papier.

Figurant parmi les leaders mondiaux dans les résines pour l'industrie du revêtement, Surface Specialties répond à une demande de produits finis performants, ceci grâce à une gamme complète de produits. Les trois quarts des résines vendues sont utilisés dans des technologies écologiques.

Le chiffre d'affaires de ces activités a augmenté, passant de € 1.000 millions en 2003 à € 1.103 millions en 2004. Soulignons une fois encore que les taux de change ont eu un impact négatif sur les chiffres consolidés en euros.

Le pôle Films

La vente du pôle Films à un consortium dirigé par Dennis Matthewman et Candover Partners Ltd., annoncée en juillet 2004, a été finalisée le 30 Septembre 2004 pour un montant de € 320 millions.

La division Films d'UCB comprend la fabrication de films BOPP (polypropylène bi-orienté), de films cellulosiques (cellophane) et une participation à 50% dans Securrency Pty Ltd, une joint-venture avec la Banque Centrale d'Australie fournissant le substrat pour billets de banque polymériques.

Le chiffre d'affaires de cette activité a diminué, passant de € 362 millions à € 275 millions. Cette baisse provient de la prise en compte de neuf mois d'activité seulement, jusqu'à la vente en septembre 2004.

La rentabilité de la division Films a continué de croître, avec un bénéfice courant avant impôts de € 5 millions en seulement neuf mois de résultats consolidés.

Vente du pôle spécialités chimiques

Le 1^{er} octobre 2004, UCB a signé un accord définitif pour la vente de ses spécialités chimiques à Cytec Industries Inc., un leader mondial dans le domaine des spécialités chimiques et matériaux spécialisés, basées sur des solutions de haute technologie orientées vers le consommateur. L'envergure et l'expertise de Cytec permettront à Surface Specialties de renforcer encore sa position et de mettre à profit ses atouts et ses réalisations antérieures.

Le développement, puis la cession de nos spécialités chimiques, clôturée en février 2005, ont largement contribué à fournir à UCB les ressources nécessaires pour acquérir Celltech et transformer UCB en un groupe purement biopharmaceutique, leader dans son domaine. La vente a été finalisée le 28 février 2005 pour un montant total de € 1.415 millions.

Nous tenons à remercier les collaborateurs de Surface Specialties pour leur précieuse contribution au développement d'UCB et nous leur souhaitons plein succès.

Activités non sectorielles

Les résultats d'exploitation ci-dessus concernent les activités qui ne sont pas directement attribuables à un secteur au sein du Groupe. Les résultats courants sont principalement générés par des activités financières menées par les entités juridiques non sectorielles.

Activités non sectorielles 2004

Bénéfice avant impôts (en € millions)

COURANT	18
EXCEPTIONNEL	-2
TOTAL:	16

Activités non sectorielles 2003

Bénéfice avant impôts (en € millions)

COURANT	15
EXCEPTIONNEL	-
TOTAL:	15

Corporate Governance

Le but du Corporate Governance est d'optimiser l'organisation de l'administration et de la gestion des sociétés cotées. La Belgique a défini, pour toutes les sociétés cotées en Bourse, un nouveau Code de bonnes pratiques en matière de gouvernance répondant aux normes internationales. Dans un document séparé, UCB publie des informations sur le fonctionnement de son Conseil d'Administration et de son Comité Exécutif, ainsi que sur leur relation avec l'actionnariat, conformément à ce nouveau code. Ce document fait partie du rapport annuel. Il peut aussi être téléchargé sur notre site Internet (www.ucb-group.com).

Rapport 2004 du Conseil d'Administration pour UCB S.A.

UCB S.A., qui est la société mère du Groupe, détient directement ou indirectement les participations dans les filiales. Son résultat net, après impôts et transfert aux réserves immunisées, s'élève à € 444 millions en 2004. Compte tenu du report de € 127 millions de l'exercice précédent, le solde à répartir s'élève à € 571 millions. Le Conseil d'Administration propose de distribuer un dividende brut de € 126 millions.

En ce qui concerne l'utilisation du capital autorisé réservé au personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes dans le Groupe, le Conseil d'Administration a approuvé un plan d'options sur actions dans le cadre de la législation belge de 1999. En 1999, une première émission de 147.000 droits de souscription à des actions UCB a été réservée à quelque 270 membres du personnel. Une deuxième émission a eu lieu en 2000 et a concerné environ 480 personnes, portant sur 237.500 droits de souscription.

Depuis 2001, il été décidé de ne plus faire usage du capital autorisé pour émettre des droits de souscription en faveur du personnel, mais d'émettre des options d'achat sur actions existantes à racheter par la société ou par l'une de ses filiales. En 2001, cette émission a porté sur 346.800 options sur actions, réservées à 490 membres du personnel. En 2002 et 2003, 450.000 options ont été émises en faveur du personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes dans le groupe UCB, ces émissions concernant environ 560 personnes. La société a décidé de ne pas faire usage elle-même de l'autorisation qui lui a été donnée en 2001 et 2003 par l'Assemblée générale de racheter ses propres actions pour couvrir les plans d'options sur achat d'actions mis en place pour le personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes dans le Groupe. UCB Fipar, une filiale indirecte d'UCB S.A., a repris conventionnellement toutes les obligations d'UCB en la matière.

En 2004, 650.000 options ont été émises en faveur du personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes dans le groupe UCB, cette émission concernant environ 890 personnes. Par ailleurs, suite à un "roll-over" permettant au personnel de Celltech d'échanger des options sur actions Celltech attribuées avant l'acquisition contre des options sur actions UCB, et conformément aux règles exposées dans le prospectus de reprise, UCB a émis en

faveur du personnel de Celltech 310.845 options sur les actions d'UCB.

Résultats d'UCB S.A. et proposition de répartition

Les opérations d'UCB S.A. ont généré, en 2004, un bénéfice net de € 444.123.253,45 après impôts. Ce résultat tient compte d'un résultat exceptionnel de € 33.091.829.

Compte tenu du report de € 126.502.042,55 millions de l'exercice précédent, le solde à répartir s'élève à € 570.625.296 millions. Le Conseil vous propose la répartition suivante:

1. Attribution aux actionnaires d'un dividende brut de	€ 125.502.380
2. Transfert à la réserve légale	€ -
3. Transfert aux réserves disponibles	€ 310.000.000
4. Report à nouveau	€ 135.122.916
	€ 570.625.296

Conformément aux prescriptions légales, le bilan qui est soumis à votre approbation a été établi dans l'hypothèse de cette répartition.

Si vous approuvez la proposition ci-dessus, le dividende net sera de € 0,645 par action contre remise du coupon n° 7, à comparer à € 0,615 l'année dernière. Ce montant tient compte d'un précompte mobilier de 25%. Le coupon n° 7 sera payable à partir du 17 juin 2005 aux guichets des sièges et agences de Fortis Banque.

Le Conseil d'Administration adresse ses plus sincères remerciements à Mark Eyskens qui, ayant atteint la limite d'âge, a renoncé à la présidence du Conseil d'Administration au 31 décembre 2004, une présidence qu'il a exercée pendant près de six ans avec compétence, intelligence et humour. En reconnaissance, le Conseil a décidé de lui conférer l'honorariat de sa fonction.

Suite à l'acquisition réussie de Celltech et à la cession de Surface Specialties, ce qui constitue un jalon important dans la réorientation stratégique d'UCB, Georges Jacobs, Président du Comité Exécutif, s'est retiré de la gestion quotidienne du Groupe étant donné qu'il approche de son 65^e anniversaire. Georges Jacobs était Président du Comité Exécutif depuis 1987. Le Conseil d'Administration exprime sa gratitude à l'égard de Georges Jacobs pour les services admirables qu'il a rendus à UCB et l'a nommé, le 1^{er} janvier 2005, Président du Conseil d'Administration en

remplacement de Mark Eyskens. Le 1^{er} janvier 2005, le Conseil d'Administration a nommé le Dr Roch Doliveux en tant que Président du Comité Exécutif du Groupe UCB. L'expérience internationale du Dr Roch Doliveux dans le secteur pharmaceutique et ses remarquables prestations en tant que dirigeant d'UCB Pharma depuis octobre 2003 l'aideront à relever avec succès ce nouveau défi.

Les mandats du Baron Jacobs, de MM. Mark Eyskens, Eric Janssen et Guy Keutgen, de la Comtesse Diego du Monceau de Bergendal, de Mme Jean van Rijckevorsel et du Dr Jean-Louis Vanherweghem arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires du 14 juin 2005. Ces personnes étant rééligibles, le Conseil propose qu'elles soient réélues, à l'exception de MM. Eric Janssen et Mark Eyskens, qui ont atteint la limite d'âge.

Il vous est également proposé de nommer en tant que nouveaux administrateurs le Dr Peter Fellner, ancien Président du Conseil d'Administration de Celltech Group PLC, et M. Gerhard Mayr, ancien Président d'Eli Lilly International Pharmaceutical. Le Conseil estime que la nomination de ces candidats élargira les compétences du Conseil dans le domaine biopharmaceutique tout en rendant sa composition plus internationale. Il vous est également proposé de nommer le Comte de Pret comme nouvel administrateur. M. de Pret sera l'un des représentants du principal actionnaire d'UCB, en remplacement de M. Eric Janssen.

Conformément à l'article 524 du Code des sociétés, il est proposé à l'Assemblée de reconnaître le statut d'administrateur indépendant en MM. Guy Keutgen et Gerhard Mayr, de plus de 60 ans, Alan Blinken, Karel Boone et du Dr Jean-Louis Vanherweghem.

Le Conseil tient à remercier chaleureusement tout le personnel d'UCB dans le monde pour son dynamisme et sa participation à l'effort collectif pour assurer la croissance du groupe, dans un contexte économique et concurrentiel exigeant. Ses remerciements vont également au personnel de Surface Specialties, y compris la division Films, qui a quitté UCB après avoir fait un long chemin au sein du Groupe.

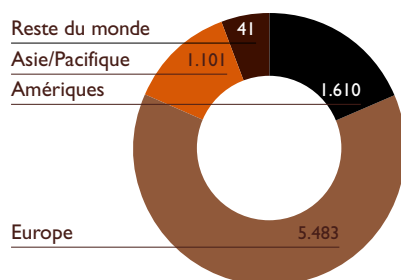
Bruxelles, le 22 mars 2005.
Le Conseil d'Administration.

Rapport Social UCB crée les conditions qui permettent au personnel de libérer sa créativité, d'enrichir continuellement ses connaissances et de contribuer à la croissance et à l'avenir de l'entreprise dans un environnement exigeant.

En 2004, l'effectif du Groupe a subi d'importantes modifications suite, notamment, à l'acquisition de Celltech (+1.860 personnes), cet apport étant partiellement compensé par le transfert de l'activité Films (-1.586 personnes). Le 28 février 2005, après la finalisation de la vente de Surface Specialties à Cytec, 2.805 collaborateurs de Surface Specialties ont quitté le Groupe.

Evolution de l'effectif

Répartition géographique de l'effectif du secteur pharma 2004
Total: 8.235

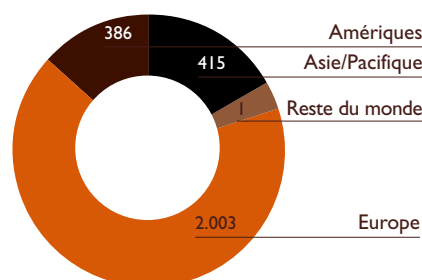


Qualification du personnel

La proportion de cadres a continué à augmenter dans les deux secteurs, notamment suite au renforcement des fonctions scientifiques et de management.

2004	Cadres: 43%
	Employés: 38%
	Ouvriers: 19%
2003	Cadres: 42%
	Employés: 32%
	Ouvriers: 26%

Répartition géographique de l'effectif de Surface Specialties 2004
Total: 2.805



	2004	2003
Amériques	2.079	1.738
Europe	7.751	8.065
Asie/Pacifique	1.531	1.711
Reste du monde	42	45
Total UCB	11.403	11.559

Rémunérations et charges sociales

Les recrutements, mutations, promotions, plans de succession des dirigeants et des collaborateurs à haut potentiel sont revus et coordonnés par le Comité Exécutif. Nous veillons à ce que nos plans de rémunération restent compétitifs par rapport aux leaders dans notre segment de marché, ceci afin d'attirer et de conserver les collaborateurs les plus talentueux.

La masse salariale est passée de €692 millions à €737 millions.

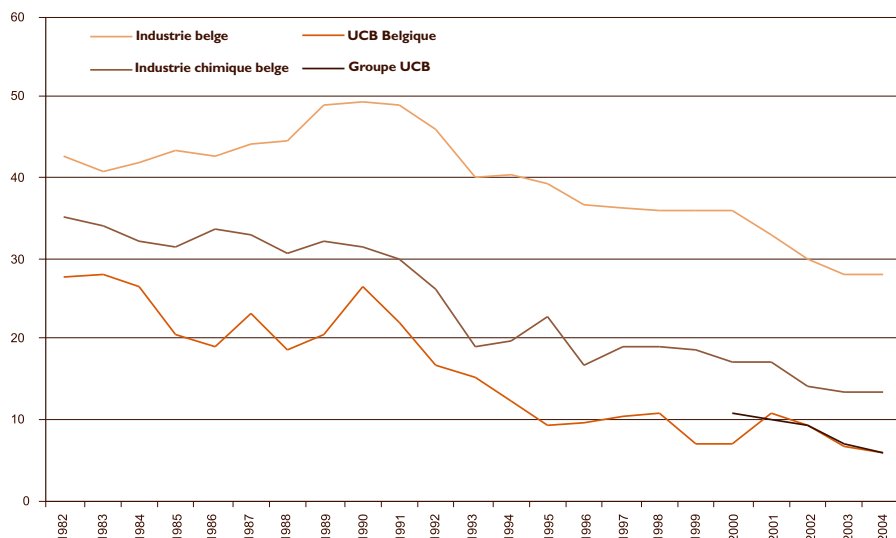
Le Groupe a dépensé des sommes importantes en charges sociales (légales, extralégales et conventionnelles) et en impôts. Ainsi, pour un revenu net de €100, le coût total moyen pour UCB est d'environ €150.

Pour le Groupe UCB dans son ensemble, le coût salarial moyen par personne occupée s'élève à €61.471.

Sécurité: diminution du taux de fréquence d'accidents de 17%

UCB attache une importance primordiale à la sécurité de son personnel dans toutes ses installations. En 2004, UCB a amélioré sensiblement ses performances dans ce domaine. Le taux de fréquence des accidents a diminué de 17%. Ce taux est le principal paramètre utilisé comme indicateur de la performance en matière de sécurité dans tous les sites industriels et administratifs. Dans ce domaine, UCB fait mieux que l'ensemble de l'industrie. Pour UCB Belgique par exemple le taux est de 5,75 alors que la moyenne pour l'industrie chimique belge est de 13,46.

Evolution du taux de fréquence d'accidents



Respect de l'environnement

Depuis 1991, UCB adhère au programme Responsible Care, une initiative visant à promouvoir une gestion saine et écologique des substances chimiques. Notre procédé de fabrication de Keppra illustre parfaitement notre engagement envers les principes directeurs du programme. En ayant recours à la technologie de chromatographie multicolonne, nous avons réduit les déchets de production de 55%, diminué le volume de solvants nécessaire et amélioré les rendements.

Biopharma

UCB Biopharma comprend 12 centres de R&D et de production, soit 4 unités de plus suite à l'acquisition de Celltech. A Braine-l'Alleud (Belgique), une politique active en matière de gestion des déchets est mise en oeuvre depuis plusieurs années. Elle porte en priorité sur le recyclage des solvants, de nouvelles méthodes de traitement, la récupération de l'énergie et la réduction des déchets dans les processus de production. La réduction globale de la consommation d'eau a atteint 16%. Les nouveaux projets intègrent des critères très stricts conformes aux accords de Kyoto, ceci afin d'accroître notre efficacité énergétique. La production a obtenu, à la fin de l'année, la certification ISO 14001. En outre, un dialogue constant est mené avec la communauté locale afin de rencontrer ses préoccupations environnementales.

Pour le site de Bulle (Suisse), une extension de l'ISO 14001 a été obtenue, de sorte que l'ensemble du site est certifié. A Rochester (Etats-Unis), la rénovation du système de récupération des solvants a débuté. A Ashton (Royaume-Uni), le processus de mise en place d'un système de gestion de l'environnement a commencé. A Vapi (Inde), une modernisation de la station de traitement des eaux est à l'étude.

Les investissements dans la santé et la sécurité environnementale, y compris les dépenses associées, ont dépassé €6 millions en 2004.

Indices de pollution Biopharma (*) 2004

EFFLUENTS LIQUIDES	105
DÉCHETS SOLIDES	109
SO ₂ (DIOXYDE DE SOUFRE)	71
COV (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS)	161

2003

EFFLUENTS LIQUIDES	193
DÉCHETS SOLIDES	110
SO ₂ (DIOXYDE DE SOUFRE)	118
COV (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS)	129

(*) UCB a adopté des indices pour mesurer la pollution et son impact sur l'environnement. Chaque critère est affecté d'un coefficient de pondération (2000 = 100) représentatif du potentiel de nuisance sur le milieu récepteur, dont le choix est basé sur des normes européennes et sur une hiérarchie de valeurs généralement admises.

Surface Specialties

Nous avons enregistré une amélioration générale des indices environnementaux et de notre efficacité énergétique, ce qui témoigne de nos efforts constants pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement. Le site de Seremban (Malaisie) a été certifié ISO 14001 et OHSAS 18000.

Les investissements dans la santé et la sécurité environnementale ont atteint €8,3 millions en 2004. Ces investissements visaient à se conformer aux nouvelles réglementations, à améliorer la sécurité, à réduire l'impact environnemental sur l'air et l'eau, et à réduire les déchets.

Indices de pollution Surface Specialties (*) 2004

EFFLUENTS LIQUIDES	3
DÉCHETS SOLIDES	98
SO ₂ (DIOXYDE DE SOUFRE)	1
COV (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS)	10

2003

EFFLUENTS LIQUIDES	10
DÉCHETS SOLIDES	115
SO ₂ (DIOXYDE DE SOUFRE)	75
COV (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS)	67

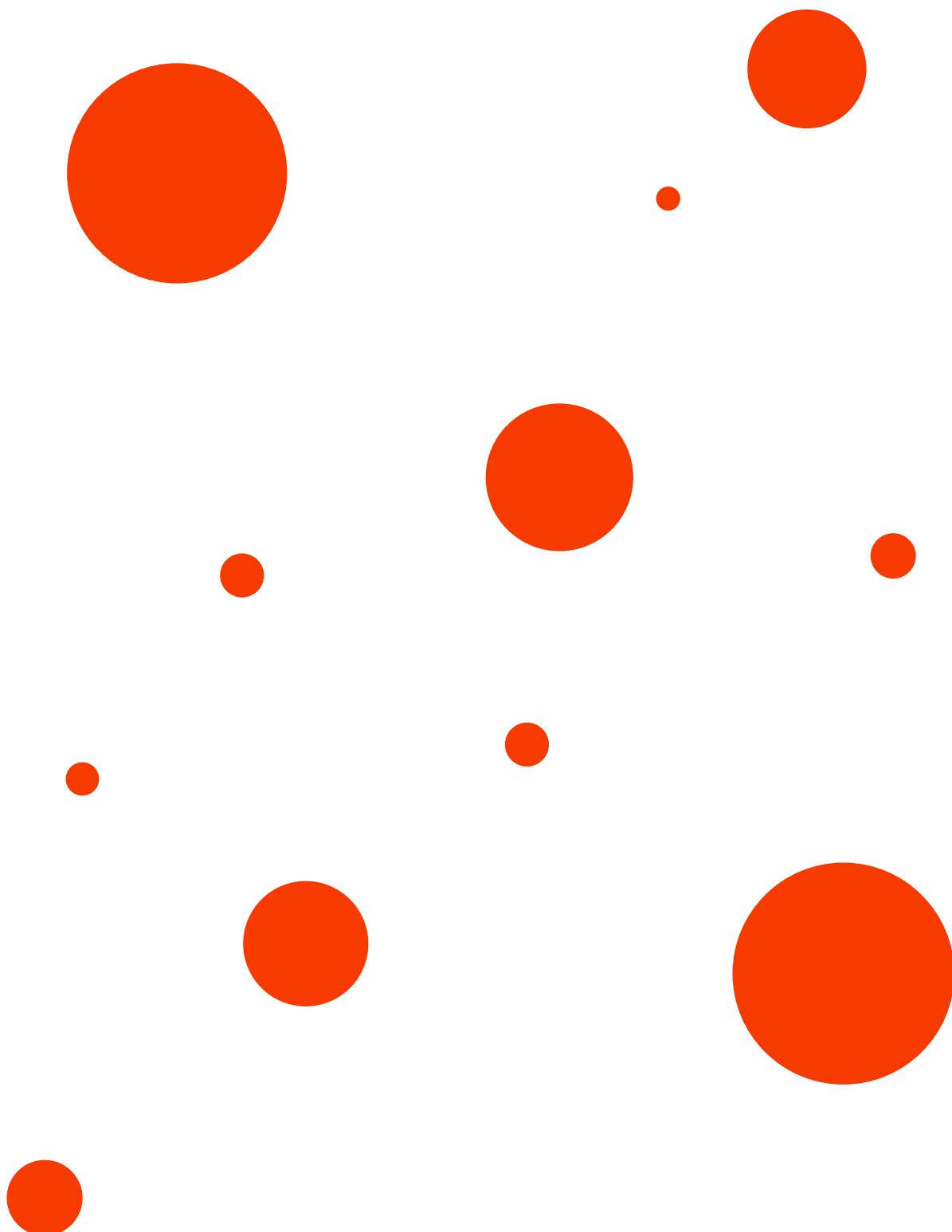


Table des matières financières

42.	Bilan consolidé (normes comptables belges)
44.	Résultats consolidés
47.	Annexe
57.	Commentaires du bilan consolidé
59.	Commentaires du compte de résultats consolidé
60.	Rapport du Collège des Commissaires
61.	Données financières
63.	Comptes annuels d'UCB S.A.
63.	Comptes de résultats
66.	Commentaires du bilan
67.	Actions UCB
67.	Agenda des Actionnaires
68.	Contacts UCB
	Application de l'article 523 du Code des sociétés

Bilan consolidé (normes comptables belges)

Une comparaison des bilans consolidés sur 5 ans figure à la page 61.

ACTIFS après affectation des résultats		AU 31.12.2004 € MILLIERS	AU 31.12.2003 € MILLIERS	AU 31.12.2002 € MILLIERS
Actifs immobilisés		3.461.562	1.301.104	889.291
I.	Frais d'établissement (ann. VII)	307	343	466
II.	Immobilisations incorporelles (ann. VIII)	595.071	462.960	254.829
III.	Écarts de consolidation (ann. XII)	2.154.682	94.927	27.732
IV.	Immobilisations corporelles (ann. XI)	699.906	726.115	589.413
	A. Terrains et constructions	355.161	324.561	207.791
	B. Installations, machines et outillage	265.779	336.606	300.991
	C. Mobilier et matériel roulant	33.270	35.984	23.817
	D. Location-financement et droits similaires	3.262	3.004	5.158
	E. Autres immobilisations corporelles	4.697	4.327	3.077
	F. Immobilisations en cours et acomptes versés	37.737	21.633	48.579
V.	Immobilisations financières (ann. I à IV et X)	11.596	16.759	16.851
	A. Entreprises mises en équivalence	66	5.144	6.010
	1. Participations	66	5.144	6.010
	2. Créances	-	-	-
	B. Autres entreprises	11.530	11.615	10.841
	1. Participations, actions et parts	3.259	3.157	3.942
	2. Créances	8.271	8.458	6.899
Actifs circulants		1.911.978	1.789.831	1.731.644
VI.	Créances à plus d'un an	37.022	45.821	71.856
	A. Créances commerciales	2	1	21.992
	B. Autres créances	37.020	45.820	49.864
VII.	Stocks et commandes en cours d'exécution	439.093	403.946	415.609
	A. Stocks	439.093	403.946	415.609
	1. Approvisionnements	142.585	105.705	91.035
	2. En-cours de fabrication	63.077	70.215	85.373
	3. Produits finis	171.396	182.468	181.419
	4. Marchandises	61.438	44.853	57.111
	5. Immeubles destinés à la vente	-	-	-
	6. Acomptes versés	597	705	671
	B. Commandes en cours d'exécution	-	-	-
VIII.	Créances à un an au plus	755.603	799.570	683.518
	A. Créances commerciales	497.069	508.896	416.553
	B. Autres créances	258.534	290.674	266.965
IX.	Placements de trésorerie	477.407	392.519	443.136
	A. Actions propres	77.048	33.468	22.404
	B. Autres placements	400.359	359.051	420.732
X.	Valeurs disponibles	148.369	90.148	61.644
XI.	Comptes de régularisation	54.484	57.827	55.881
Total de l'actif		5.373.540	3.090.935	2.620.935

43.

Les comptes consolidés sont établis suivant les prescriptions légales et réglementaires applicables en Belgique et en application des principes comptables institués par l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001. En vertu de ces Arrêtés, les comptes consolidés comprennent le bilan, le compte de résultats et l'annexe. Par ailleurs, les commentaires qui suivent les comptes se rapportent à la situation financière du Groupe, telle qu'elle résulte du bilan et du compte de résultats consolidés.

PASSIF	AU 31.12.2004 € MILLIERS	AU 31.12.2003 € MILLIERS	AU 31.12.2002 € MILLIERS
Capitaux propres	1.959.710	1.772.389	1.555.155
I. Capital souscrit	437.799	437.799	437.799
II. Primes d'émission	79	79	79
III. Plus-values de réévaluation	1.824	2.422	1.967
IV. Réserves consolidées (ann. XI)	1.587.858	1.351.333	1.132.258
V. Écarts de consolidation (ann. XII)	3.152	3.759	3.758
VI. Écarts de conversion	(71.737)	(23.999)	(21.445)
VII. Subsides en capital	735	996	739
Interêts de tiers	5.244	11.380	10.125
VIII. Intérêts de tiers			
Provisions, impôts différés et latences fiscales	364.918	250.587	201.558
IX. A. Provisions pour risques et charges	232.872	183.729	185.243
1. Pensions et obligations similaires	54.521	48.782	26.893
2. Charges fiscales	-	-	126
3. Grosses réparations, gros entretiens	3.620	2.839	3.099
4. Autres risques et charges	174.731	132.108	155.125
B. Impôts différés et latences fiscales	132.046	66.858	16.315
Dettes	3.043.668	1.056.579	854.097
X. Dettes à plus d'un an (ann. XIII)	252.351	312.450	126.412
A. Dettes financières	247.014	307.785	121.684
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	37.854	41.347	49.032
3. Dettes de location-financement et assimilées	1.439	1.265	863
4. Établissements de crédit	162.056	215.860	14.555
5. Autres emprunts	45.665	49.313	57.234
B. Dettes commerciales	16	100	99
1. Fournisseurs	16	100	99
2. Effets à payer	-	-	-
C. Acomptes reçus sur commandes	-	-	-
D. Autres dettes	5.321	4.565	4.629
XI. Dettes à un an au plus (ann. XIII)	2.698.426	697.295	681.110
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	52.062	52.429	54.040
B. Dettes financières	1.970.716	98.354	127.994
1. Établissements de crédit	1.964.508	91.692	127.576
2. Autres emprunts	6.208	6.662	418
C. Dettes commerciales	349.152	256.222	210.345
1. Fournisseurs	345.482	252.916	208.462
2. Effets à payer	3.670	3.306	1.883
D. Acomptes reçus sur commandes	-	62	67
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	148.851	133.183	122.373
1. Impôts	69.744	57.280	60.051
2. Rémunérations et charges sociales	79.107	75.903	62.322
F. Autres dettes	177.645	157.045	166.291
XII. Comptes de régularisation	92.891	46.834	46.575
Total du passif	5.373.540	3.090.935	2.620.935

Résultats consolidés

		AU 31.12.2004 € MILLIERS	AU 31.12.2003 € MILLIERS	AU 31.12.2002 € MILLIERS
I.	Ventes et prestations	3.534.196	3.327.593	2.923.320
	A. Chiffre d'affaires	3.068.067	2.966.051	2.514.009
	B. Variations des en-cours de fabrication, des produits finis et commandes en cours	(27.428)	(45.479)	(15.131)
	C. Production immobilisée	227.441	216.137	217.221
	D. Autres produits d'exploitation	266.116	190.884	207.221
II.	Coût des ventes et des prestations	(3.050.182)	(2.841.049)	(2.420.923)
	A. Approvisionnements et marchandises	927.864	929.958	701.547
	1. Achats	961.415	961.786	740.947
	2. Variations des stocks	(33.551)	(31.828)	(39.400)
	B. Services et biens divers	991.949	853.061	795.951
	C. Rémunérations, charges sociales et pensions	736.629	692.070	604.125
	D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	363.465	348.418	329.722
	E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	(5.426)	20.238	6.035
	F. Provisions pour risques et charges	(28.566)	(39.868)	(42.747)
	G. Autres charges d'exploitation	39.917	34.677	25.389
	I. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	24.350	2.495	901
III.	Bénéfice d'exploitation	484.014	486.544	502.397
IV.	Produits financiers	197.120	229.724	127.990
	A. Produits des immobilisations financières	339	3.328	-
	B. Produits des actifs circulants	22.198	16.454	24.090
	C. Autres produits financiers	174.583	209.942	103.900
V.	Charges financières	(206.654)	(233.522)	(136.758)
	A. Charge des dettes	54.034	31.014	25.625
	B. Amortissements sur écarts de consolidation	-	-	-
	C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E	49	75	92
	D. Autres charges financières	152.571	202.433	111.041
VI.	Bénéfice courant avant impôts	474.480	482.746	493.629
VII.	Produits exceptionnels	185.482	114.675	109.328
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	65.512	68.279	38.483
	B. Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	-	-	-
	C. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	-	-	1
	D. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	9.903	12.772	35.350
	E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	108.461	28.104	1.446
	F. Autres produits exceptionnels	1.606	5.520	34.048
VIII.	Charges exceptionnelles	(167.623)	(118.210)	(136.581)
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	17.798	5.806	8.690
	B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation	-	-	-
	C. Réductions de valeur sur immobilisations financières	-	-	2.354
	D. Provisions pour risques et charges exceptionnels	47.767	25.778	51.821
	E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	18.709	12.996	670
	F. Autres charges exceptionnelles	83.349	73.630	73.046

	AU 31.12.2004 € MILLIERS	AU 31.12.2003 € MILLIERS	AU 31.12.2002 € MILLIERS
IX. Bénéfice de l'exercice, avant impôts	492.339	479.211	466.376
X. A. Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales	133	371	460
B. Transferts aux impôts différés et latences fiscales	-	-	-
XI. Impôts sur le résultat	(129.459)	(140.203)	(136.137)
A. Impôts	(129.513)	(143.986)	(136.314)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	54	3.783	177
XII. Bénéfice de l'exercice	363.013	339.379	330.699
XIII. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	27	298	1.114
A. Résultats en bénéfice	53	323	1.168
B. Résultats en perte	(26)	(25)	(54)
XIV. Bénéfice consolidé	363.040	339.677	331.813
A. Part des tiers	1.931	1.535	(413)
B. Part du Groupe	361.109	338.142	332.226

Présentation abrégée des résultats consolidés

	AU 31.12.2004 € MILLIERS	AU 31.12.2003 € MILLIERS	(1) détail des amortissements sur actifs immobilisés:	
I. Résultats courants			Amortissements courants	(153.285) (136.169)
Chiffre d'affaires	3.068.067	2.966.051	Amortissements sur frais de R&D	(234.530) (214.744)
Autres recettes	466.129	361.542		(387.815) (350.913)
Coût de revient et autres frais	(2.662.367)	(2.490.136)	Il s'agit des amortissements de €363.465 milliers contre €348.418 milliers en 2003 (rubrique II. D.), plus les amortissements sur écarts de consolidation pour €24.350 milliers contre €2.495 milliers en 2003 (rubrique II. I.)	
Amortissements ⁽¹⁾	(387.815)	(350.913)	(2) résultat opérationnel ou « EBIT »	
Bénéfice d'exploitation ⁽²⁾	484.014	486.544	(Earnings Before Interest and Taxes)	
Résultats financiers ⁽³⁾	(9.534)	(3.798)	(3) détail des résultats financiers par Secteur:	
Bénéfice courant avant impôts	474.480	482.746	Secteur Pharma	(1.279) 5.220
II. Résultats exceptionnels	17.859	(3.535)	Surface Specialties	
III. Résultats avant impôts	492.339	479.211	- Chimie	(16.309) (15.418)
Impôts différés	133	371	- Films	(7.181) (9.735)
Impôts	(129.459)	(140.203)	Activités non sectorielles	14.896 12.807
Quote-part d'UCB dans les résultats des sociétés mises en équivalence	27	298		(9.873) (7.126)
IV. Résultats après impôts	363.040	339.677	Revenus de participations non consolidées	339 3.328
Parts des tiers	1.931	1.535	Surface Specialties	
Part d'UCB dans les résultats	361.109	338.142	- Chimie	339 385
			Activités non sectorielles	2.943
				(9.534) (3.798)

PRINCIPAUX RÉSULTATS EXCEPTIONNELS PAR SECTEUR	AU 31.12.2004 € MILLIERS	AU 31.12.2003 € MILLIERS
Pharma		
Reprise d'amortissements sur R&D	55.269	52.622
Provision pour risques et charges	(1.148)	(2.591)
Restructurations	(77.167)	(14.243)
Amortissements	(6.803)	(2.393)
Frais de lancement	(7)	(1.240)
Autres	(4.194)	(2.725)
Total Pharma	(34.050)	29.430
Surface Specialties		
Plus-value sur cession d'actifs	70.030	20.695
Reprise d'amortissements sur R&D	1.142	3.230
Provisions pour risques et charges	(2.694)	(4.581)
Restructuration (dont Films en 2003 €11 millions)	(8.567)	(44.164)
Litiges	-	(8.165)
Autres	(5.344)	(210)
Total Surface Specialties	54.567	(33.195)
Non sectoriel		
Réduction de valeur et reprises	161	(830)
Autres	(2.819)	1.060
Total non sectoriel	(2.658)	230
Total	17.859	(3.535)

Annexe

I. CRITÈRES DE CONSOLIDATION

A. Critères qui président à la mise en oeuvre de la consolidation par intégration globale:

Sont consolidées, selon la méthode d'intégration globale, toutes les sociétés belges et étrangères dans lesquelles UCB S.A. exerce un contrôle de droit ou de fait.

Toutefois, pour les sociétés dans lesquelles UCB S.A. ne détient directement ou indirectement que 50%, celles-ci sont également

consolidées par intégration globale si le Groupe exerce une influence décisive sur la désignation de la majorité des administrateurs ou gérants de celles-ci ou sur l'orientation de leur gestion.

B. Critères qui président à la mise en oeuvre de la consolidation par intégration proportionnelle:

Aucune société du Groupe ne répond à la définition de filiale commune.

C. Critères qui président à la mise en oeuvre de la consolidation par mise en équivalence: Les sociétés dans lesquelles la participation du Groupe se situe entre 20% et 50%, les filiales en liquidation et celles qui ont renoncé à poursuivre leurs activités sont évaluées selon la méthode de mise en équivalence.

II. FILIALES EXCLUSIVES Filiales consolidées par intégration globale et mises en équivalence:

SECTEUR PHARMA	Fraction du capital détenue (en %)		
Celltech BV (Pays-Bas)	100	UCB Pharma AS (Turquie)	100
Celltech Europe Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB Pharma BV (Pays-Bas)	100
Celltech France SAS (France)	100	UCB Pharma GmbH (Autriche)	100
Celltech Group Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB Pharma Ltd (Grande-Bretagne)	100
Celltech Insurance Ltd (Irlande)	100	UCB Pharma OY (Finlande)	100
Celltech Japan Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB Pharma S.A. (Belgique)	100
Celltech Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB Pharma S.A. (France)	100
Celltech Manufacturing Services Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB Pharma S.A. (Espagne)	100
Celltech Nordic APS (Danemark)	100	UCB Pharma Sp. Z.O.O. (Pologne)	100
Celltech Pharma Beteiligung GmbH (Allemagne)	100	UCB Pharma SPA (Italie)	100
Celltech Pharma Deutschland GmbH & Co KG (Allemagne)	100	UCB Pharma SRO (République Tchèque)	100
Celltech Pharma Europe Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB Watford Ltd (Grande-Bretagne)	100
Celltech Pharma GmbH & Co KG (Allemagne)	100	Vedim Pharma	
Celltech Pharma Holding GmbH (Allemagne)	100	(Produtos Químicos e Farmaceuticos) Lda (Portugal)	100
Celltech Pharma Ireland (Irlande)	100	Vedim Pharma GmbH (Allemagne)	100*
Celltech Pharma S.A. (Belgique)	100	Vedim Pharma S.A. (Espagne)	100
Celltech Pharma S.A. (France)	100	Vedim Pharma SNC (France)	100
Celltech Pharma S.A. (Espagne)	100	Vedim Sp. Z.O.O. (Pologne)	100
Celltech R&D Ltd (Grande-Bretagne)	100		
Celltech Reinsurance (Ireland) Ltd (Irlande)	100		hors Europe
Celltech US Ltd (Grande-Bretagne)	100	Celltech Manufacturing CA Inc. (USA)	100
Chiroscience Group Ltd (Grande-Bretagne)	100	Celltech Manufacturing Inc. (USA)	100
Chiroscience R&D Ltd (Grande-Bretagne)	100	Celltech Pharmaceuticals Inc. (USA)	100
Confirmant Ltd (Grande-Bretagne)	100	Celltech Technologies Inc. (USA)	100
Darwin Discovery Ltd (Grande-Bretagne)	100	Celltech US LLC (USA)	100
Evans Healthcare Ltd (Grande-Bretagne)	100	Cistron Biotechnology Inc. (USA)	100
International Medication Systems (UK) Ltd (Grande-Bretagne)	100	Darwin Molecular Ltd (USA)	100
Medeva BV (Pays-Bas)	100	Korea UCB Co. Ltd (Corée)	100
Medeva Holdings BV (Pays-Bas)	100	Oxford Glycosciences Inc. (USA)	100
Medeva International Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB (S.A.) (Proprietary) Ltd (Afrique du Sud)	100
Medeva Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB Bioproducts Inc. (USA)	100
Medeva Pharma Schweiz AG (Suisse)	100	UCB Chemfar Inc. (USA)	100
Oxford Glycosciences (UK) Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB Coprom LP (USA)	100
Oxford Glycosciences Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB de Mexico S.A. de CV (Mexique)	100
Oxford Glycotherapeutics Ltd (Grande-Bretagne)	100	UCB India Private Ltd (Inde)	100
Rodleben Pharma GmbH (Allemagne)	100	UCB Japan Co. Ltd (Japon)	100
UCB (Pharma) Ireland Ltd (Irlande)	100	UCB Pharco Inc.(USA)	100
UCB Farchim S.A. (AG Ltd) (Suisse)	100	UCB Pharma (Thailand) Ltd (Thaïlande)	100
UCB Healthcare GmbH (Allemagne)	100	UCB Pharma Asia Pacific SDN.BHD. (Malaisie)	100
UCB Healthcare SNC (France)	100	UCB Pharma Inc. (US) (USA)	100
UCB Pharma (Produtos Farmaceuticos) Lda (Portugal)	100	UCB Pharma Ltd (Hong Kong)	100
UCB Pharma A/S (Norvège)	100	UCB Philippines Inc. (Philippines)	100
UCB Pharma AB (Suède)	100	UCB Phip Inc. (USA)	100
UCB Pharma AE (Grèce)	100	UCB Research Inc. (USA)	100
UCB Pharma AG (Suisse)	100	Upstate Pharma LLC (USA)	100
		Vedim S.A. de CV (Mexique)	100

(*) société mise en équivalence

SURFACE SPECIALTIES

Surface Specialties S.A. (Belgique)	100
Surface Specialties UK Ltd (Grande-Bretagne)	100
Surface Specialties Austria GmbH (Autriche)	100
Surface Specialties Denmark A/S (Danemark)	100
Surface Specialties France SAS (France)	100
Surface Specialties Germany GmbH & Co. KG (Allemagne)	100
Surface Specialties Iberica SL (Espagne)	100
Surface Specialties Italy SRL (Italie)	100
Surface Specialties Kimyasal San. ve Tic. Ltd Sti. (Turquie)	100
UCB Films Italia SRL (Italie)	100*
UCB Services Ltd (Grande-Bretagne)	100
UCB T&R Graham Ltd (Grande-Bretagne)	100
Vianova Resins Germany Management GmbH (Allemagne)	100
Viking Resins Germany Holding GmbH & Co. KG (Allemagne)	100
hors Europe	
Daicel-UCB Co. Ltd (Japon)	55
Especialidades para superficies Lda (Brésil)	100
SK UCB Co. Ltd (Corée du Sud)	50
Surf Chip Inc. (USA)	100
Surf IP MGMT Inc. (USA)	100
Surface Specialties Japan Co Ltd (Japon)	100
Surface Specialties Holding Inc. (USA)	100
Surface Specialties Mexico S.A. De CV (Mexique)	100
Surface Specialties (Shanghai) Co, Ltd (Chine)	100
Surface Specialties (Taiwan) Ltd (Taïwan)	100
Surface Specialties (Thailand) Ltd (Thaïlande)	96,27
Surface Specialties Chemicals International Trading (Shanghai) Co. Ltd (Chine)	100
Surface Specialties Inc. (USA)	100
Surface Specialties Korea Co. Ltd (Corée du Sud)	100
Surface Specialties Malaysia Sdn Bhd (Malaisie)	100
Surface Specialties UCB Inc. (Canada)	100

(*) sociétés mises en équivalence

ACTIVITES NON SECTORIELLES

Cogefina S.A. (Suisse)	100
Doutors Reassurance S.A. (Suisse)	100
Fin-UCB S.A. (Belgique)	100
Gic S.A. (Belgique)	100
Ilika Epikalipseon Hellas Epe (Grèce)	100*
IMS Overseas S.A. (Suisse)	100
M.I.O. Schoonaarde NV (Belgique)	100
M.I.O. Zwijsnaarde NV (Belgique)	100
Pabelfima BV (Pays-Bas)	100
Société Financière UCB Holding SAH (Luxembourg)	100
Surface Specialties Holding Germany GmbH (Allemagne)	100
UCB (Investments) Ltd (Grande-Bretagne)	100
UCB Actias S.A. (Belgique)	100
UCB Denmark A/S (Danemark)	100
UCB España S.A. (Espagne)	100
UCB Finance NV (Pays-Bas)	100
UCB Fipar S.A. (Belgique)	100
UCB France S.A. (France)	100
UCB GmbH (Allemagne)	100
UCB Hungary Ltd (Hongrie)	100
UCB Investissements S.A. (Suisse)	100
UCB Lux S.A. (Luxembourg)	100
Vedim Ltd (Grande-Bretagne)	100
Viking Trading Co Ltd (Grande-Bretagne)	100
hors Europe	
Fipar (Thailand) Ltd (Thaïlande)	100
UCB Taiwan Ltd (Taïwan)	100
UCB Asia Pacific Sdn Bhd (Malaisie)	100
UCB Australia Pty Ltd (Australie)	100
UCB Inc. (USA)	100
UCB Singapore Private Ltd (Singapour)	100
UNI Mediflex Private Ltd (Inde)	100

VI. RÈGLES D'ÉVALUATION

Les éléments d'actif et passif, les droits et engagements compris dans les comptes consolidés sont évalués selon des règles uniformes. Les règles d'évaluation adoptées pour les comptes consolidés sont les mêmes que celles utilisées par UCB S.A. pour ses comptes annuels. Elles font partie intégrante du Manuel de consolidation communiqué à toutes les sociétés du Groupe. La transmission des données relatives à l'élaboration du bilan consolidé se fait selon un plan comptable uniforme fondé sur le plan comptable normalisé prévu par la législation belge. Si dans les états financiers des entreprises comprises dans la consolidation, des éléments d'actif ou de passif ne sont pas évalués

selon les règles adoptées pour les comptes consolidés, ces éléments font, pour les besoins de la consolidation, l'objet de retraitement nécessaire, à moins que celui-ci ne présente qu'un intérêt négligeable au regard de l'objectif de l'image fidèle. Les éléments de l'actif, du passif et des engagements des filiales étrangères comprises dans la consolidation sont, en vue de leur intégration dans les comptes consolidés, convertis en euros soit selon la méthode monétaire/non monétaire, soit selon la méthode du cours de clôture. Le choix de la méthode répond au prescrit de l'image fidèle prévu à l'art. 115 de l'A.R. du 30 janvier 2001. Les écarts de conversion qui résultent de l'application de la méthode

monétaire/non monétaire et la méthode du cours de clôture sont respectivement portés au compte de résultats et sous la rubrique « écarts de conversion » des fonds propres consolidés. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'exercice.

I. Frais d'établissement

Les frais d'établissement qui ne sont pas repris en charge par les résultats de l'exercice durant lequel ils ont été supportés sont amortis sur une durée maximum de 5 ans, en tenant compte du prorata temporis.

II. Immobilisations incorporelles

Les frais de R&D sont portés aux immobilisations incorporelles pour leur prix d'acquisition ou leur prix de revient. Afin de rendre les résultats des exercices antérieurs comparables, les frais de R&D portés à l'immobilisé sont amortis à 100% sous forme de charges courantes et font l'objet d'une reprise d'amortissements en produits exceptionnels pour la différence entre le montant réel des amortissements de l'exercice et le montant brut porté à l'immobilisé. On applique sur ces frais un taux d'amortissement linéaire, tenant compte du prorata temporis, soit 33¹/₃% basé sur une durée de vie de 3 ans. L'amortissement de la valeur d'acquisition des brevets, licences et similaires, est calculé soit en fonction d'une appréciation prudente de la durée de vie économique de cet actif immatériel, soit à un taux au minimum égal à celui du matériel destiné à l'exploitation du brevet ou du procédé, soit par annuité fixe dont le nombre ne peut être inférieur à cinq, soit 20% l'an en tenant compte du prorata temporis. La valeur d'acquisition ou de revient des immobilisations incorporelles, autres que celles citées ci-dessus et qui sont subsidiables, est amortie à 100% dans l'exercice au cours duquel ces frais sont exposés. Les logiciels acquis non indispensables au fonctionnement du matériel informatique et d'une valeur supérieure à €1.250, sont considérés comme immobilisés incorporels et amortis sur cinq ans de manière linéaire, tenant compte du prorata temporis. Les immobilisations incorporelles dont l'amortissement est réparti sur une durée inférieure ou égale à cinq ans, sont annulées par compensation avec leur fonds d'amortissement au cours de la cinquième année qui suit celle de leur inscription à l'actif.

III. Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation (primes de consolidation) positifs portés à l'actif du bilan consolidé sont amortis 'prorata temporis' en 40 ans en

LES COURS RETENUS AU 31 DÉCEMBRE 2004 SONT LES SUIVANTS:

DEVICES 1 € = X DEVICES ÉTRANGÈRES	COURS DE CLÔTURE		COURS MOYENS	
	2004	2003	2004	2003
DOLLAR CANADIEN	1,645	1,629	1,617	1,582
DOLLAR US	1,364	1,261	1,243	1,130
LIVRE STERLING	0,707	0,707	0,679	0,692
FRANC SUISSE	1,544	1,559	1,544	1,520
COURONNE SUÉDOISE	9,022	9,091	9,128	9,123
COURONNE NORVÉGIENNE	8,241	8,418	8,371	7,992
COURONNE DANOISE	7,440	7,448	7,441	7,432
LIRE TURQUE (100)	18350,004	17543,860	17770,006	17006,803
ZLOTY POLONAIS	4,083	4,717	4,517	4,403
KORUNA TCHÈQUE	30,441	32,573	31,897	31,862
FORINT HONGROIS	246,305	262,329	251,636	253,357
RAND SUD-AFRICAÏN	7,729	8,389	8,001	8,507
ROUPIE INDIENNE	59,312	57,471	56,313	52,651
YEN JAPONAIS (100)	1,399	1,349	1,344	1,309
DOLLAR HONG-KONG	10,606	9,794	9,683	8,797
DOLLAR AUSTRALIEN	1,751	1,680	1,689	1,738
DOLLAR NOUVELLE-ZÉLANDE	1,897	1,924	1,873	1,945
BAHT THAÏLANDAIS	53,107	49,975	50,065	46,944
DOLLAR SINGAPOUR	2,228	2,145	2,101	1,969
WON SUD-CORÉEN (100)	14,306	15,038	14,245	13,459
NOUVEAU DOLLAR DE TAÏWAN	43,271	42,863	41,535	38,889
NEW PESO MEXICAÏN	15,242	14,164	14,028	12,189
RÉAL BRÉSILIEN	3,622	3,667	3,633	3,465
RINGITT (\$ MALAIS)	5,185	4,794	4,724	4,293
PESO PHILIPPIN	76,687	69,930	69,754	61,222
EURO	1,000	1,000	1,000	1,000
NEW PESO ARGENTIN	4,061	3,695	3,658	3,332
RENMINBI YUAN	11,292	10,438	10,293	9,350

fonction d'une appréciation prudente de la durée économique de cet actif immatériel, fondée sur les avantages spécifiques des acquisitions, c'est-à-dire du temps estimé de récupération du surprix payé. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels seront constatés si le maintien à l'actif de l'écart de consolidation n'est plus économiquement justifié.

IV. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises de tiers sont reprises à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, celles produites par l'entreprise elle-même sont valorisées à leur prix de revient. La valeur d'acquisition ou de

revient est amortie d'une façon linéaire, tenant compte du prorata temporis, les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie économique des actifs concernés. Les taux annuels sont les suivants:

Immeubles et habitations	3%
Bâtiments administratifs	3%
Bâtiments industriels	5%
Matériel et outillage	15%
Mobilier et matériel de bureau	15%
Matériel roulant	20%
Matériel informatique et bureautique	33 ¹ / ₃ %
Matériel prototype	33 ¹ / ₃ %

Lorsque les circonstances économiques le commandent, les amortissements peuvent être accélérés. Les logiciels acquis, indispensables au fonctionnement du matériel informatique, font partie de l'immobilisé corporel et sont amortis selon les règles en vigueur pour le matériel informatique, soit 33 $\frac{1}{3}$ % par an.

Les immobilisations corporelles cédées à des tiers sont retirées de l'immobilisé brut, en même temps que les amortissements actés au terme de l'exercice précédent sont repris. La différence entre le produit de la réalisation et la valeur résiduelle donne lieu à des plus- ou moins-values qui sont imputées aux résultats exceptionnels.

En cas de cessions internes importantes (par vente ou apport) d'une branche d'activité ou d'une division, les actifs cédés sont ramenés à leur valeur historique pour toute opération interne de ce type qui générerait une plus-value de 1,25 millions d'euros dans le chef de la société cédante. Dans ce cas, la plus-value réalisée est éliminée et les amortissements sur les actifs immobilisés cédés sont calculés sur base de leur coût historique. Les amortissements relatifs aux immobilisations corporelles, ainsi cédées en cours d'exercice sont calculés prorata temporis, d'après leur détention dans le patrimoine. Réciproquement, la règle prorata temporis s'applique aux immobilisations corporelles entrées dans le patrimoine de la société, suite à l'acquisition en cours d'exercice, d'une branche d'activité ou d'une division.

V. Immobilisations financières

Les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part dans les fonds propres de la société détenue. Les titres de participation qui ne rentrent pas dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

VI. Stocks

Les approvisionnements, tant en matières premières qu'en fournitures, sont valorisés au prix d'acquisition ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Le prix d'acquisition comprend la valeur d'achat augmentée des droits d'entrée ou d'accises, des frais de transport, des taxes non récupérables et éventuellement des frais de déchargement.

Des réductions de valeur sont actées annuellement sur les pièces de rechange à rotation lente, afin d'atteindre en cumul un même pourcentage que les amortissements sur immobilisations corporelles. La charge annuelle ne peut toutefois dépasser 10% de la valeur du stock de ces pièces à fin d'exercice.

Les en-cours de fabrication et produits finis sont évalués à leur prix de revient industriel, c'est-à-dire sans frais généraux autres que ceux d'usine, sans amortissements et sans charges financières. Ils font l'objet de réductions de valeur au cas où leur prix de revient, majoré des frais commerciaux à supporter par le produit, dépasse le prix de vente. Les marchandises sont valorisées au prix d'acquisition ou au prix du marché en fin d'exercice, si ce dernier prix est inférieur. Le prix d'acquisition des matières premières et consommables importantes, y compris celles incorporées dans les en-cours de fabrication et les stocks de produits finis, est déterminé selon la méthode LIFO.

Le prix d'acquisition des autres stocks est établi sur base de la méthode FIFO. Lorsque des produits figurant dans les stocks ont fait l'objet de cessions internes au Groupe, à des prix de marchés, leur valeur d'inventaire est ramenée à leur prix de revient, comme si les cessions s'étaient opérées au prix coûtant.

VII. Créances et dettes

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les créances font

l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

VIII. Avoirs et engagements en devises

Les actifs et passifs non monétaires (les immobilisés incorporels et corporels, les stocks, les participations) ayant donné lieu à une opération en devises sont et restent inscrits dans les comptes à leur valeur d'acquisition en devise locale, telle qu'elle résulte de la conversion du montant en devise au cours de change adopté le jour où l'opération fut enregistrée.

Cette règle s'applique également en ce qui concerne l'enregistrement, en devise locale, des créances et des dettes monétaires libellées en devises. En fin d'exercice, cependant, la contrevaletur des devises locales de ces postes fait l'objet d'une réestimation sur base du cours à la date de clôture des comptes; les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères sont portées au compte de résultats, de même que les pertes de change non réalisées, tandis que les bénéfices de change non réalisés sont inscrits en compte de régularisation au bilan.

IX. Provisions pour risques et charges

Tous les risques qui pèsent sur l'entreprise font l'objet de provisions revues chaque année, suivant les règles de la prudence, de la bonne foi et de la sincérité. Des provisions techniques des entreprises de réassurance sont incluses sous cette rubrique.

X. Impôts sur le résultat

Le traitement comptable de l'impôt des sociétés est établi selon les règles suivantes:

- une provision d'impôts courants est établie au passif ou à l'actif du bilan sur la base d'une estimation des impôts à payer ou à récupérer en utilisant le taux d'imposition du pays où la taxation est effectuée.

- une provision d'impôts différés est établie au passif ou à l'actif du bilan sur la base d'une estimation des effets de taxation future attribuables aux différences temporaires d'imposition, en utilisant le taux d'imposition applicable des pays concernés.
- une réduction de valeur des actifs d'impôts différés sera comptabilisée dès lors que les conditions donnant lieu à récupération des impôts ne seront pas certaines ou prévisibles.

Celltech R&D

En ce qui concerne les dépenses de R&D réalisées par sa filiale Celltech R&D, UCB juge que ses règles d'évaluation ne sont pas assez spécifiques et adaptées pour donner une image fidèle. En effet, ces dépenses ont toujours été prises en charge par cette société, et cela en vue d'un pourcentage plus haut de dépenses de R&D comparées au chiffre d'affaires. UCB a décidé de ne pas activer les frais

de R&D de sa filiale Celltech R&D, pour les 5 mois pendant lesquels elle a fait partie du groupe en 2004. Suivant les normes IFRS, ceux-ci sont de toute façon repris dans les dépenses. Si nous avons appliqué les règles d'évaluation, UCB aurait activé €237 millions de R&D et aurait une reprise d'amortissement dans les résultats exceptionnels estimée à €27 millions. L'écart de consolidation positif aurait été diminué de €210 millions.

VII. ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (€ milliers)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	343
Mutations de l'exercice:	
– Nouveaux frais engagés	1
– Amortissements	(28)
– Écarts de conversion	(9)
– Autres	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice dont:	307
– Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	307
– Frais de restructuration	-

VIII. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (€ milliers)

	FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, ETC.	GOODWILL	ACOMPTE VERSÉS
a) Valeur d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	858.142	166.894	153.090	3
Mutations de l'exercice:				
– Acquisitions, y compris la production immobilisée	235.672	31.404	-	-
– Cessions et désaffectations	(68.653)	(27.559)	(7)	(3)
– Transferts d'une rubrique à une autre	-	785	-	-
– Écarts de conversion	1.325	(6.153)	(11.079)	-
– Autres variations	(5.795)	106.563	(1.440)	-
Au terme de l'exercice	1.020.691	271.934	140.564	-
b) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	604.903	84.008	26.258	-
Mutations de l'exercice:				
– Actés	245.473	23.528	5.378	-
– Repris car excédentaires	(65.512)	-	-	-
– Annulés à la suite de cessions et désaffectations	(62.431)	(17.755)	(184)	-
– Transférés d'une rubrique à une autre	-	248	-	-
– Écarts de conversion	911	(703)	(2.246)	-
– Autres variations	(5.821)	2.469	(406)	-
Au terme de l'exercice	717.523	91.795	28.800	-
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) – (b)	303.168	180.139	111.764	-

IX. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (€ milliers)

	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	INSTAL- LATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE	MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT	LOCATION- FINANCE- MENT ET DROITS SIMILAIRES	AUTRES IMMO- BILISATIONS CORPORELLES	IMMO- BILISATIONS EN-COURS ET ACOMPTES VERSÉS
a) Valeur d'acquisition						
Au terme de l'exercice précédent	442.538	899.223	100.276	10.503	14.518	21.638
Mutations de l'exercice:						
– Acquisitions, y compris la production immobilisée	29.381	46.564	10.053	1.687	3.765	19.042
– Cessions et désaffectations	(6.470)	(53.033)	(11.069)	(470)	(142)	(1.307)
– Transferts d'une rubrique à une autre	7.313	4.608	4.444	(4)	(7.460)	(9.438)
– Écarts de conversion	(12.219)	(15.904)	(1.844)	6	(62)	(1.862)
– Autres variations	34.811	(95.615)	(6.539)	(6.966)	(15)	9.664
Au terme de l'exercice	495.354	785.843	95.321	4.756	10.604	37.737
b) Plus-values						
Au terme de l'exercice précédent	1.015	241	13	-	2	-
Mutations de l'exercice:						
– Actées	-	-	-	-	-	-
– Annulées	-	-	-	-	-	-
– Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-	-	-	-
– Écarts de conversion	159	2	-	-	-	-
– Autres variations	(468)	(41)	(1)	-	-	-
Au terme de l'exercice	706	202	12	-	2	-
c) Amortissements et réductions de valeur						
Au terme de l'exercice précédent	118.992	562.858	64.305	7.499	10.193	5
Mutations de l'exercice:						
– Actés	18.143	76.051	10.620	623	1.419	-
– Repris car excédentaires	-	-	-	-	-	-
– Acquis de tiers	-	-	-	-	63	-
– Annulés à la suite de cessions et désaffectations	(2.108)	(43.093)	(9.579)	(324)	(142)	-
– Transférés d'une rubrique à une autre	1.595	(269)	3.442	(3)	(4.775)	10
– Écarts de conversion	(2.916)	(9.301)	(1.142)	239	(99)	-
– Autres variations	7.193	(65.980)	(5.583)	(6.540)	(750)	(15)
Au terme de l'exercice	140.899	520.266	62.063	1.494	5.909	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) + (b) - (c)	355.11	265.779	33.270	3.262	4.697	37.737
dont: – Terrains et constructions				1.843		
– Installations, machines et outillage				5		
– Mobilier et matériel roulant				1.414		

X. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (€ milliers)

	ENTREPRISES AUXQUELLES LA MISE EN ÉQUIVALENCE EST APPLIQUÉE	AUTRES ENTREPRISES
1. Participations		
a) Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	5.144	3.157
Mutations de l'exercice:		
– Acquisitions	-	153
– Cessions et retraits	(4.839)	(43)
– Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
– Écarts de conversion	-	(8)
Au terme de l'exercice	305	3.259
b) Plus-values	-	-
c) Réductions de valeurs		
– Au terme de l'exercice précédent	-	-
– Au terme de l'exercice	-	-
d) Montants non appelés		
– Au terme de l'exercice précédent	-	-
– Mutations de l'exercice	-	-
e) Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence	(239)	-
– Quote-part dans le résultat de l'exercice	27	-
– Eliminations du montant des dividendes afférents à cette participation	(266)	-
– Autres types de variations des capitaux propres	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) + (b) - (c) - (d) +/- (e)	66	3.259
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	-	8.458
Mutations de l'exercice:		
– Additions	-	913
– Remboursements	-	(930)
– Réductions de valeur actées	-	-
– Réductions de valeur reprises	-	-
– Écarts de conversion	-	(170)
– Autres	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	8.271
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	-	-

XI. ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES (€ milliers)

Au terme de l'exercice précédent	1.351.333
Mutations de l'exercice:	
– Quote-part du Groupe dans le résultat consolidé	361.109
– Autres variations	-
– Dividende sur actions propres	918
– Dividende décrété par UCB S.A.	(125.502)
Au terme de l'exercice	1.587.858

XII. ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE (€ milliers)

	ÉCARTS DE CONSOLIDATION		ÉCARTS DE MISE EN ÉQUIVALENCE	
	POSITIFS	NÉGATIFS	POSITIFS	NÉGATIFS
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	94.927	3.759	-	-
Mutations de l'exercice:				
– Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	2.084.751	-	-	-
– Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	(646)	(607)	-	-
– Amortissements	(24.350)	-	-	-
– Écarts portés en résultats	-	-	-	-
– Autres variations	-	-	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.154.682	3.152	-	-

IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES (€ milliers)

– Impôts différés	3.936
– Latences fiscales	128.110
Total	132.046

XIII. ÉTAT DES DETTES (€ milliers)

A. Ventilation des dettes, à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle:	ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE	PLUS D'UN AN, MAIS 5 ANS AU PLUS	PLUS DE 5 ANS
Dettes financières	52.062	162.599	84.415
– Emprunts subordonnés	8	-	-
– Emprunts obligataires non subordonnés	-	600	37.254
– Dettes de location-financement et assimilées	659	1.439	-
– Établissements de crédit	1.137	160.537	1.519
– Autres emprunts	50.258	23	45.642
Dettes commerciales	-	16	-
– Fournisseurs	-	16	-
Autres dettes	-	5.321	-
Total	52.062	167.936	84.415
B. Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation			
Dettes financières			-
– Emprunts obligataires non subordonnés			-
– Dettes de location-financement et assimilées			-
– Établissements de crédit			-
– Autres emprunts			-
Total			-

XIV. RÉSULTATS DE L'EXERCICE ET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (€ milliers)

A. Chiffre d'affaires net

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PAYS	SECTEUR PHARMA		SURFACE SPECIALTIES		NON SECTORIEL		GROUPE UCB	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Belgique	42.914	40.607	41.648	52.564	2.172	1.981	86.734	95.152
U.E.	594.345	455.674	703.961	762.313	173	63	1.298.479	1.218.050
Autres pays d'Europe	27.240	83.322	40.246	72.635	154	3	67.640	155.960
Amérique	714.065	588.212	350.367	351.990	52	20	1.064.484	940.222
Afrique	19.341	20.814	13.403	16.770	-	-	32.744	37.584
Asie	272.428	271.345	208.778	222.407	-	-	481.206	493.752
Océanie	8.179	3.262	28.601	22.069	-	-	36.780	25.331
Total	1.678.512	1.463.236	1.387.004	1.500.748	2.551	2.067	3.068.067	2.966.051

	2004	2003
B. Effectif moyen du personnel et frais de personnel		
1. Effectif moyen du personnel	12.015	12.092
– Ouvriers	2.814	3.108
– Employés	4.575	3.930
– Personnel de direction	4.626	5.054
2. Frais de personnel (€ milliers)	736.629	692.070
3. Effectif moyen du personnel en Belgique	3.159	3.316
C. Résultats exceptionnels (€ milliers)		
Ventilation des autres produits exceptionnels		
– Reprise de plus-value de réévaluation	-	-
– Reprise d'écart de consolidation négatif	-	-
– Reprise de réduction de valeur	-	4.702
Ventilation des autres charges exceptionnelles		
– Frais de démarrage et d'arrêt d'activités	9.291	5.926
– Restructuration	67.207	34.005
– Litiges commerciaux	-	31.546

XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (€ milliers)

A. 1. Montant des garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes et engagements de tiers	
2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:	
– d'entreprises comprises dans la consolidation	2.843
– de tiers	-
3. Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation s'ils ne sont pas portés au bilan	-
4. a) Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	23.751
b) Engagements importants de cession d'immobilisations	-
5. a) Droits résultant d'opérations relatives:	
– Aux taux d'intérêt	-
– Aux taux de change	-
– Aux prix des matières premières ou marchandises	-
– Autres opérations similaires	236.571
b) Engagements résultant d'opérations relatives:	
– Aux taux d'intérêt	-
– Aux taux de change	-
– Aux prix des matières premières ou marchandises	-
– Autres opérations similaires	401.937
B. Indications relatives aux garanties techniques attachées à des ventes ou des prestations déjà effectuées	-
C. Informations au sujet des litiges importants et des autres engagements importants non visés ci-dessus	-
D. Engagements en matière de pension de retraite et de survie en faveur des membres du personnel ou des dirigeants à charge des entreprises comprises dans la consolidation	-
Le Groupe utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour couvrir des risques inhérents à l'exploitation courante; aucun instrument financier dérivé n'est détenu dans un but spéculatif.	

XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION (€ milliers)

	ENTREPRISES LIÉES	
	2004	2003
1. Immobilisations financières	-	-
2. Créances	11.631	16.951
– À plus d'un an	5.247	11.439
– À un an au plus	6.384	5.512
3. Placements de trésorerie	-	-
4. Dettes	5.211	5.105
– À plus d'un an	-	-
– À un an au plus	5.211	5.105
5. Résultats financiers		
– Produits des actifs circulants	580	758
– Charges des dettes	107	472

XVII. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS (€ milliers)

Montant global des rémunérations allouées aux administrateurs d'UCB en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans ses entreprises filiales, et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs.	7.077
---	-------

Commentaires du bilan consolidé

COMPTES DE L'ACTIF (€ milliers)		31.12.2004	31.12.2003	DIFFÉRENCE
I.	Frais d'établissement Cette rubrique contient les frais de constitution et les autres frais de premier établissement des sociétés du Groupe, qui sont amortis chaque année.	307	343	(36)
II.	Immobilisations incorporelles Les immobilisations incorporelles reprennent à leur valeur initiale, telle qu'elle figure dans les livres des sociétés du Groupe, tous les fonds de commerce et droits de propriété industrielle, ainsi que les frais de R&D et le Goodwill. L'augmentation nette de €132.111 milliers se détaille comme suit: – Investissements de l'exercice – Amortissements de l'exercice – Reprises d'amortissements sur frais de R&D – Variations de périmètre – Cessions, désaffectations et divers	595.071 267.076 (274.099) 65.512 103.433 (29.811)	462.960	132.111
III.	Écarts de consolidation L'augmentation provient principalement des primes d'acquisition de nouvelles sociétés entrées en consolidation, notamment suite à l'acquisition de Celltech.	2.154.682	94.927	2.059.755
IV.	Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles reprennent, à leur valeur initiale, telle qu'elle figure dans les livres des sociétés du Groupe, tous les terrains, bâtiments, matériel et mobilier. La diminution de €26.209 milliers des immobilisations corporelles du Groupe se détaille comme suit: – Investissements de l'exercice – Amortissements de l'exercice – Écarts de conversion – Cessions et désaffectation – Variations de périmètre et autres	699.906 110.492 (106.855) (18.505) (17.245) 5.904	726.115	(26.209)
V.	Immobilisations financières Cette rubrique reprend principalement les participations et créances relatives aux entreprises non consolidées.	11.596	16.759	(5.163)
VI.	Créances à plus d'un an Cette diminution provient essentiellement de créances de la Société Financière UCB.	37.022	45.821	(8.799)
VII.	Stocks Les valeurs de magasins, matières premières, fournitures, en-cours et produits fabriqués sont en hausse. Cette augmentation est due essentiellement à l'acquisition de Celltech.	439.093	403.946	35.147
VIII.	Créances à un an au plus La diminution provient principalement des sociétés sorties du périmètre de consolidation (ex-Films).	755.603	799.570	(43.967)
IX.	Placements de trésorerie Cette rubrique comprend principalement les dépôts à terme à un mois et plus.	477.407	392.519	84.888

COMPTES DE PASSIF (€ milliers)		31.12.2004	31.12.2003	DIFFÉRENCE
I.	Capital	437.799	437.799	-
II.	Prime d'émission	79	79	-
III. à VI.	Réserves du Groupe	437.878 1.521.097	437.878 1.333.515	- 187.582
	L'augmentation de €187.582 milliers se détaille comme suit:			
	– Résultats de l'exercice du Groupe	361.109		
	– Dividende décrété par UCB S.A.	(125.502)		
	– Écarts de conversion et autres	(48.025)		
VII.	Subsides reçus en capital	735	996	(261)
	Il s'agit de subventions d'investissements reçues ou à recevoir des gouvernements par diverses sociétés du Groupe et destinées à être reprises en résultats, d'année en année, au fur et à mesure des amortissements opérés sur les investissements subventionnés.			
VIII.	Intérêts des tiers	5.244	11.380	(6.136)
	Cette rubrique contient la part des tiers dans les fonds propres des sociétés consolidées. La diminution provient principalement de Securency Pty Ltd., qui est sortie du périmètre de consolidation.			
IX.	Provisions pour risques et charges et impôts différés	364.918	250.587	114.331
	Cette augmentation résulte principalement des impôts différés des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation, notamment Celltech.			
X.	Dettes à plus d'un an	252.351	312.450	(60.099)
	Cette diminution est due notamment à la réduction d'établissement de crédits par UCB S.A.			
XI.	Dettes à un an au plus	2.698.426	697.295	2.001.131
	L'importante augmentation s'explique principalement par une augmentation des dettes financières d'UCB S.A., relatives à l'acquisition de Celltech.			

Commentaires du compte de résultats consolidé

(€ milliers)

	31.12.2004	31.12.2003
Résultats courants		
– Chiffre d'affaires	3.068.067	2.966.051
Le chiffre d'affaires s'élève à €3.068.067 milliers, soit une augmentation de 3% par rapport à l'exercice précédent.		
– Résultats d'exploitation	484.014	486.544
Les résultats bruts d'exploitation représentent 13,7% du chiffre d'affaires.		
– Résultats financiers	(9.534)	(3.798)
Ils comprennent des revenus de participations non consolidées du portefeuille pour €339 milliers alors qu'ils étaient de €3.328 en 2003.		
– Bénéfice courant avant impôts	474.480	482.746
Une diminution de 1,7% par rapport à l'exercice précédent.		
Résultats exceptionnels	17.859	(3.535)
Le détail de ces résultats exceptionnels, qui comprennent également des amortissements et des provisions, est fourni séparément à la suite du compte de résultats.		
Résultats avant impôts	492.339	479.211
En augmentation de 2,7% par rapport à 2003.		
– Impôts différés	133	371
Il s'agit de la reprise d'impôts différés relatifs aux subsides repris en résultats.		
– Impôts	(129.459)	(140.203)
– Quote-part d'UCB dans les résultats des sociétés mises en équivalence	27	298
Cette rubrique représente la part des résultats après impôts des sociétés mises en équivalence, part calculée en proportion du nombre de titres détenus par le Groupe dans ces sociétés.		
Résultats après impôts	363.040	339.677
Part d'UCB dans les résultats consolidés		
La part d'UCB dans le bénéfice consolidé de €363.040 milliers s'élève à €361.109 milliers.		
En 2003, l'exercice s'était clôturé par un bénéfice consolidé de €339.667 milliers et la part d'UCB dans ce résultat était de €338.142 milliers.		

Rapport du Collège des Commissaires

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2004, dont le total du bilan s'élève à €5.373 millions et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de €361 millions (part du groupe). Les comptes annuels de certaines filiales comprises dans la consolidation ont été contrôlés par d'autres auditeurs externes. Nous nous sommes basés sur leurs attestations et nous avons effectué des vérifications complémentaires spécifiques dans le cadre de la consolidation. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de révision belges, telles que publiées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux et ceux de nos confrères qui ont contrôlé les comptes des filiales fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, fondé sur notre révision et les rapports de nos confrères, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2004 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

En outre, le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Bruxelles, le 13 avril 2005
Le Collège des Commissaires

E. Attout

D. Goossens

Données financières

BILANS CONSOLIDÉS APRÈS RÉPARTITION (€ millions)

	2004	2003	2002	2001	2000
ACTIF					
Immobilisé industriel brut	5.063	2.784	2.359	2.201	1.983
Amortissements	(1.613)	(1.500)	(1.487)	(1.357)	(1.250)
Immobilisé industriel net	3.450	1.284	872	844	733
Autres valeurs nettes	49	63	89	91	87
Actifs immobilisés	3.499	1.347	961	935	820
Stocks et commandes en cours d'exécution	439	404	416	432	398
Créances à un an au plus	756	800	683	741	664
Placements de trésorerie	477	392	443	339	267
Valeurs disponibles	148	90	62	89	109
Comptes de régularisation	55	58	56	28	45
Actifs circulants	1.875	1.744	1.660	1.629	1.483
Total de l'actif	5.374	3.091	2.621	2.564	2.303
PASSIF					
Capital	438	438	438	438	438
Prime d'émission	-	-	-	-	-
Réserves du Groupe	1.521	1.334	1.116	944	750
	1.959	1.772	1.554	1.382	1.188
Intérêts des tiers	5	11	10	8	17
Non exigible	1.964	1.783	1.564	1.390	1.205
Subsides en capital	1	1	1	1	1
Capitaux propres	1.965	1.784	1.565	1.391	1.206
Impôts différés	132	67	17	31	6
Provisions pour risques et charges	233	184	185	214	174
Dettes à plus d'un an	252	312	126	203	199
Dettes à un an au plus	2.666	624	611	614	625
Dividende UCB S.A.	126	120	117	111	93
- Acompte	-	-	-	-	-
Dettes	3.044	1.056	854	928	917
Total du passif	5.374	3.091	2.621	2.564	2.303

N.B. Pour les besoins de la comparaison, les comptes des bilans ont été regroupés conformément au plan des bilans antérieurs, et leurs libellés sont donc, dans certains cas, différents de ceux du bilan officiel. Celui-ci suit, en effet, le plan prévu par les dispositions légales en la matière.

PRÉSENTATION ABRÉGÉE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS (€ millions)

	2004	2003	2002	2001	2000
I. Résultats courants					
Chiffre d'affaires	3.068	2.966	2.514	2.475	2.204
Autres recettes	466	362	409	428	383
Coût de revient et autres frais	(2.662)	(2.490)	(2.090)	(2.147)	(1.967)
Amortissements	(388)	(351)	(330)	(290)	(243)
Bénéfice d'exploitation	484	487	503	466	377
Résultats financiers	(10)	(4)	(9)	(4)	(7)
Bénéfice courant avant impôts	474	483	494	462	370
II. Résultats exceptionnels	18	(4)	(27)	(6)	6
III. Résultats avant impôts	492	479	467	456	376
Impôts différés	-	-	-	-	-
Impôts	(129)	(139)	(136)	(136)	(107)
Résultats sociétés en équivalence	-	-	1	(2)	-
IV. Résultats après impôts	363	340	332	318	269
Part des tiers	2	2	-	(1)	1
Part d'UCB dans les résultats	361	338	332	319	268

ÉCHÉANCIER – ENDETTEMENT DU GROUPE (€ milliers)

Les emprunts externes à plus d'un an, dont bénéficie le Groupe, s'élèvent à €299.076 milliers, dont €52.062 milliers échéant dans l'année. Le tableau ci-dessous reprend, par année, les montants venant à échéance.

2005	2006	2007	2008	2009	PLUS DE 5 ANS	TOTAL < 1 AN	TOTAL > 1 AN	TOTAL DETTES
52.062	56.723	51.244	52.703	1.929	84.415	52.062	247.014	299.076

Pour UCB S.A., un tableau détaillé des emprunts figure à la page 66.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ (€ milliers)

	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2002
Activités d'exploitation			
Résultats nets	363.040	339.677	331.813
Variation nette des sociétés mises en équivalence	239	9.474	16.218
Amortissements (y compris réductions de valeur)	333.794	307.535	327.349
Provisions pour risques et charges	7.395	(26.109)	(26.679)
Plus/moins-values sur cessions d'actifs	(89.751)	(15.108)	(776)
Marge brute d'autofinancement (exploitation)	614.717	615.469	647.925
Variation nette du besoin en fonds de roulement	103.450	62.498	(50.957)
Variation nette de la trésorerie d'exploitation (a)	718.167	677.967	596.968
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations et de participations	(2.766.523)	(869.414)	(383.997)
Cession d'immobilisations et de participations	341.798	116.792	2.465
Variation nette de la trésorerie d'investissement (b)	(2.424.725)	(752.622)	(381.532)
Activités de financement			
Augmentation de capital (y compris primes d'émission)	-	-	-
Augmentation parts des tiers	-	864	4.318
Subsides en capital reçus	506	1.476	1.936
Variation nette des emprunts	(55.574)	197.351	(62.802)
Variation nette des dettes financières à un an au plus	1.874.803	(19.688)	32.938
Dividendes versés	(120.965)	(117.825)	(112.095)
Variation nette de la trésorerie de financement (c)	1.698.770	62.178	(135.705)
Variation nette de la trésorerie (d) = (a) + (b) + (c)	(7.788)	(12.477)	79.731
Écarts de conversion et variations de périmètre (e)	150.897	(9.636)	(2.787)
Trésorerie en début d'exercice (f)	482.667	504.780	427.836
Trésorerie en fin d'exercice (g) = (d) + (e) + (f)	625.776	482.667	504.780

RATIOS (calculés après répartition)

	2004	2003	2002	2001	2000
1. Amortissement de l'immobilisé industriel					
Immobilisé industriel net/ Immobilisé industriel brut	0,68	0,46	0,37	0,38	0,37
2. Degré d'immobilisation des capitaux					
Immobilisé net/Fonds permanents	1,36	0,57	0,51	0,51	0,52
3. Autonomie financière					
Fonds propres/Fonds de tiers	0,65	1,69	1,83	1,50	1,32
4. Autonomie à long terme					
Fonds propres/Fonds permanents	0,76	0,76	0,83	0,76	0,76
5. Trésorerie relative					
Réalisable et disponible/ exigible à court terme	0,67	2,34	2,28	2,25	2,07
6. Rentabilité du capital					
Résultat de l'exercice/Fonds propres	0,18	0,19	0,21	0,23	0,22
(*)	0,18	0,19	0,23	0,23	0,22
7. Marge nette					
Résultat de l'exercice/Chiffre d'affaires	0,12	0,11	0,13	0,13	0,12
(*)	0,11	0,12	0,14	0,13	0,12
8. Rentabilité brute					
Cash flow/Fonds propres	0,37	0,27	0,26	0,32	0,35
(*)	0,24	0,25	0,28	0,35	0,33
9. Rendement en Cash flow					
Cash flow/Chiffre d'affaires	0,24	0,17	0,16	0,18	0,19
(*)	0,15	0,15	0,17	0,20	0,18
10. Autofinancement des investissements					
Investissements de l'exercice/Cash flow	3,48	1,33	0,41	0,43	0,41

Fonds propres = y compris intérêts des tiers, emprunt(s) subordonné(s), subsides reçus en capital

Fonds des tiers = tous emprunts et engagements à long terme (sauf subordonnés) + exigible à vue et à court terme, y compris, le cas échéant, dividende restant à payer

Fonds permanents = fonds propres (comme ci-dessus) + provisions pour risques et moins-values + impôts différés + tous autres emprunts et engagements à long terme

Résultat de l'exercice } après élimination des intérêts sur emprunt(s) convertible(s) subordonné(s)

Cash flow }

* chiffres qui ne tiennent pas compte des résultats exceptionnels

Comptes annuels d’UCB S.A.

Bilan

	31.12.2004 €	31.12.2003 €	31.12.2002 €
ACTIF			
Actifs immobilisés	4.429.648.959,32	1.925.827.160,68	1.325.740.896,02
I. Frais d'établissement	-	-	-
II. Immobilisations incorporelles	266.249.967,99	235.349.555,25	179.187.226,62
III. Immobilisations corporelles	146.034.482,35	199.940.060,46	203.078.836,29
IV. Immobilisations financières	4.017.364.508,98	1.490.537.544,97	943.474.833,11
Actifs circulants	1.150.450.216,47	461.823.683,52	507.118.247,97
V. Créances à plus d'un an	20.403.954,07	22.749.932,84	22.538.330,89
VI. Stocks et commandes en cours	108.017.194,39	152.528.933,58	194.357.362,33
VII. Créances à un an au plus	1.005.254.430,04	267.704.350,89	268.279.807,84
VIII. Placements de trésorerie	8.341,64	8.341,64	8.341,64
IX. Valeurs disponibles	1.472.762,57	8.296.419,85	8.296.112,42
X. Comptes de régularisation	15.293.533,76	10.535.704,72	13.638.292,85
Total de l'actif	5.580.099.175,79	2.387.650.844,20	1.832.859.143,99
PASSIF			
Capitaux propres	1.615.549.178,92	1.297.186.299,42	1.115.495.135,23
I. Capital	437.799.000,00	437.799.000,00	437.799.000,00
II. Primes d'émission	79.206,00	79.206,00	79.206,00
III. Plus-values de réévaluation	-	-	-
IV. Réserves	1.041.821.474,76	731.821.474,76	554.904.445,28
V. Bénéfice reporté	135.122.916,00	126.502.042,55	121.988.325,76
VI. Subsidés en capital	726.582,16	984.576,11	724.158,19
Provisions et impôts différés	48.392.694,09	88.420.904,71	64.050.361,63
VII. Provisions pour risques et charges	44.456.830,39	84.352.194,26	63.611.503,57
Impôts différés	3.935.863,70	4.068.710,45	438.858,06
Dettes	3.916.157.302,78	1.002.043.640,07	653.313.647,13
VIII. Dettes à plus d'un an	429.726.195,51	477.072.356,90	288.420.507,33
IX. Dettes à un an au plus	3.474.888.145,69	512.549.456,20	346.729.421,03
X. Comptes de régularisation	11.542.961,58	12.421.826,97	18.163.718,77
Total du passif	5.580.099.175,79	2.387.650.844,20	1.832.859.143,99

Comptes de résultats

	31.12.2004 €	31.12.2003 €	31.12.2002 €
I. Ventes et prestations	893.432.196,65	1.233.200.994,69	1.253.177.908,14
II. Coût des ventes et prestations	(757.116.080,98)	(1.109.551.090,28)	(1.092.869.971,82)
III. Bénéfice d'exploitation	136.316.115,67	123.649.904,41	160.307.936,32
IV. Produits financiers	413.468.523,94	300.064.558,94	203.860.628,89
V. Charges financières	(104.498.391,79)	(95.588.742,85)	(37.622.706,84)
VI. Bénéfice courant avant impôts	445.286.247,82	328.125.720,50	326.545.858,37
VII. Produits exceptionnels	68.181.903,80	81.837.469,54	121.788.076,08
VIII. Charges exceptionnelles	(35.090.074,80)	(53.263.240,72)	(65.334.697,53)
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	478.378.076,82	356.699.949,32	382.999.236,92
Prélèvements sur les impôts différés	132.846,75	371.133,41	459.782,72
Transfert aux impôts différés	-	(3.561.730,52)	-
X. Impôts sur le résultat	(34.387.670,12)	(52.413.545,94)	(44.661.147,22)
XI. Bénéfice de l'exercice	444.123.253,45	301.095.806,27	338.797.872,42
XII. Transfert aux réserves immunisées	-	(6.917.029,48)	-
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	444.123.253,45	294.178.776,79	338.797.872,42
Affectation et prélèvements: voir le rapport de gestion, p. 37.			

Les comptes annuels sont établis après répartition, suivant le schéma institué par l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés. Ces comptes comprennent le bilan, le compte de résultats et l'annexe prévue par la législation; ils sont présentés ci-après, dans un schéma abrégé. Conformément à la législation, le rapport de gestion et les comptes annuels d'UCB S.A., ainsi que le rapport des Commissaires, sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ceux-ci sont disponibles sur demande à adresser à: UCB S.A. – Corporate Communication – Allée de la Recherche 60 – B-1070 Bruxelles. Les commentaires qui suivent les comptes se rapportent à la situation financière de la société, telle qu'elle résulte du bilan. Les résultats sont également commentés dans le texte du rapport de gestion qui précède. Les Commissaires ont délivré une opinion sans réserve sur les comptes annuels statutaires d'UCB S.A.

ANNEXE

Participations et droits sociaux dans d'autres entreprises

DÉNOMINATIONS ET SIÈGES	DROITS SOCIAUX DÉTENUS			DONNÉES EXTRAITES DES DERNIERS COMPTES ANNUELS DISPONIBLES			
	DIRECTEMENT PAR LES FILIALES						
	NOMBRE	%	%	COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU	UNITÉS MONÉTAIRES	CAPITAUX PROPRES (EN UNITÉS MONÉTAIRES)	RÉSULTATS NETS
Fin. UCB S.A. (Belgique)	23.609.999	99,99	0,01	31.12.2004	EUR	1.249.351.693	45.150.157
Fipar (Thailand) Ltd (Thaïlande)	490	49,00		31.12.2004	THB	24.114.600	(145.763)
GIC S.A. (Belgique)	4.332	99,98	0,02	31.12.2004	EUR	19.312.237	915.031
Korea UCB Co Ltd (Corée)	72.000	100,00		31.12.2004	KRW	(684.644.211)	(1.472.531.134)
Société Financière UCB S.A. (Luxembourg)	32.634	99,99	0,01	31.12.2004	EUR	134.723.373	22.490.409
Surface Specialties S.A. (Belgique)	1.559.629	100,00		31.12.2004	EUR	155.963.000	(8.074.968)
UCB (Investments) Ltd (Royaume-Uni)	35.006.834	77,92	22,08	31.12.2004	GBP	63.799.125	59.776.447
UCB (Pharma) Ireland Ltd (Irlande)	59.999	99,99		31.12.2004	EUR	78.000	941.499
UCB (Taiwan) Ltd (Taiwan)	8.000	100,00		31.12.2004	TWD	19.873.182	801.241
UCB Actias S.A. (Belgique)	1.249	99,92	0,08	31.12.2004	EUR	70.167	1.176.307
UCB de Mexico S.A. de CV (Mexique)	6.449.999	100,00		31.12.2004	MXN	(8.214.820)	8.180.846
UCB Denmark A/S (Danemark)	47	100,00		31.12.2004	DKK	(44.647.918)	(176.137)
UCB España S.A. (Espagne)	1.235.000	100,00		31.12.2004	EUR	24.601.882	9.347.836
UCB Finance NV (Pays-Bas)	38.459	100,00		31.12.2004	EUR	23.690.787	281.409.584
UCB France S.A. (France)	58.494	59,08	40,92	31.12.2004	EUR	17.896.176	8.284.514
UCB GmbH (Allemagne)	1.639.350	25,00	75,00	31.12.2004	EUR	32.459.995	198.148.427
UCB Hungary Ltd (Hongrie)	148.000.000	100,00		31.12.2004	HUF	148.000.000	517.574.925
UCB Inc (Etats-Unis)	66	100,00		31.12.2004	USD	158.613.831	39.122.119
UCB India Private Ltd (Inde)	3.528	100,00		31.12.2004	INR	97.991.661	108.009.686
UCB Japan Co Ltd (Japon)	49.980	100,00		31.12.2004	JPY	777.054.036	(268.652.256)
UCB Lux S.A. (Luxembourg)	77.033.248	100,00		31.12.2004	EUR	2.388.030.688	-
UCB Pharma S.A. (Belgique)	499.999	99,99	0,01	31.12.2004	EUR	1.271.936	(359.537)
UCB Pharma (Thailand) Ltd (Thaïlande)	9.800	49,00	51,00	31.12.2004	THB	(24.838.119)	9.857.803
UCB Pharma AE (Grèce)	168.404	99,83	0,17	31.12.2004	EUR	2.269.330	178.775
UCB Pharma AS (Turquie)	868.130	7,93	92,07	31.12.2004	TRL	928.007	(1.498.245)
UCB Pharma Ltd (Hong Kong)	269.600	99,85	0,15	31.12.2004	HKD	571.883	426.525
UCB Pharma SRO (République Tchèque)	12.300.600	100,00		31.12.2004	CSK	14.015.202	10.995.409
UCB Pharma Sp. Z.O.O. (Pologne)	236.456	78,05		31.12.2004	PLZ	1.619.222	5.497.720
UCB Singapore Private Ltd (Singapour)	250.000	100,00		31.12.2004	SGD	(77.667)	77.735

État du capital

Capital		MONTANTS EN €	NOMBRE D'ACTIONS
1.	Capital souscrit	437.799.000	
	Au terme de l'exercice précédent		
	Modifications au cours de l'exercice:		
	– Augmentation de capital	-	
	Au terme de l'exercice	437.799.000	
2.	Représentation du capital		
	a. Catégories d'actions		
	Actions ordinaires	437.799.000	145.933.000
	b. Actions nominatives ou au porteur		
	Nominatives		53.905.597
	Au porteur		92.027.403

Voir également le point 1 des 'Informations complémentaires' en page 65.

ACTIONS DÉCLARÉES EN APPLICATION DE LA LOI DU 2 MARS 1989 RELATIVE À LA PUBLICITÉ DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE.

Au 31 janvier 1999, le capital d'UCB S.A. a été augmenté pour être exprimé en € et les actions ont été divisées chacune par cent, le pair comptable de chaque action étant porté à €3. Titres UCB S.A. en circulation au 31 décembre 2004: 145.933.000 actions (a).

1. Actions déclarées en application de la loi du 2 mars 1989 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées en Bourse (déclarations initiales et/ou subséquentes) au 31 décembre 2004. Titres créés donnant droit, à la date des déclarations, à la souscription d'actions représentatives du capital social:

- 145.200 warrants donnant droit chacun à la souscription de 1 action UCB ordinaire dont 63.400 exerçables entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 mai 2009 et 81.800 entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 mai 2012;
- 236.700 warrants donnant droit chacun à la souscription de 1 action UCB ordinaire dont 120.400 exerçables entre le 1^{er} janvier 2004 et le 28 février 2010 et 116.300 entre le 1^{er} janvier 2004 et le 28 février 2013, soit si tous sont exercés, le capital d'UCB sera représenté par 146.314.900 actions (b).

		(a) Par rap. à 145.933.000 actions	(b) Par rap. à 146.314.900 actions
Financière d'Obourg S.A., Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles	58.860.000	40,33%	40,22%
EuroPacific Growth Fund, 333 South Hope street Los Angeles, Ca. 90071 – USA	4.416.518	3,03%	3,02%
New Perspective Fund, 333 South Hope street Los Angeles, Ca. 90071 – USA	5.112.124	3,50%	3,49%

La Financière d'Obourg S.A. est détenue à concurrence de 67,23% par la Financière de Tubize S.A., à son tour détenue à concurrence de 70,69% par la famille Janssen.

2. Selon les informations qui nous ont été communiquées par Financière d'Obourg S.A., des modifications sont intervenues dans cet actionnariat qui ne requièrent cependant pas une déclaration subséquente prévue par la loi du 2 mars 1989 relative à la publicité des participations importantes. Selon ces informations, leur participation se présente comme suit au 31 décembre 2004:

La Financière d'Obourg S.A. est détenue à concurrence de 70,45% par la Financière de Tubize S.A., à son tour détenue à concurrence de 74,59% par la famille Janssen.

3. Selon une déclaration subséquente faite le 1^{er} mars 2004, Financière d'Obourg S.A. est détenue à concurrence de 70,45% par la Financière de Tubize S.A.

4. En application de l'article 631 § 2 du Code des Sociétés, UCB Fipar S.A., filiale contrôlée indirectement par UCB S.A., a notifié à UCB S.A. avoir acquis, en 2002, 746.800 actions UCB en 2003, 372.904 actions UCB et en 2004, 1.064.200. Au 31 décembre 2004, elle détenait 2.183.404 actions UCB, soit 1,5% des actions émises par UCB S.A.

Description du régime complémentaire de pension de retraite et de survie

1. Régime complémentaire de pension de retraite

UCB S.A. a établi une réglementation fixant un but à atteindre en matière de ressources des appointés retraités. L'objectif fixé est atteint par le versement aux retraités, au-delà de la pension légale:

- a) de rentes ou capitaux provenant de la liquidation au moment de la retraite, des contrats d'une assurance de groupe alimentée tout au long de la carrière par le versement de primes à charge de l'appointé;
- b) éventuellement, de rentes à charge de l'ASBL FONDS DE PRÉVOYANCE UCB, fonds de pension supplétif alimenté par des dotations mensuelles à charge de la société;
- c) d'une allocation spéciale, variable en fonction de l'ancienneté, payée par la société lors de la mise à la retraite.

2. Régime complémentaire de pension de survie

UCB S.A. a, d'autre part, souscrit des assurances en faveur des ayants droit de son personnel appointé, à savoir:

- une assurance décès
- des rentes temporaires d'orphelins

Ces assurances sont financées par le versement de primes annuelles à charge de la société. En outre, la société verse au conjoint du membre du personnel appointé décédé en cours de carrière, une allocation spéciale tenant lieu de complément de rente de veuve.

3. Autres avantages

UCB S.A. a mis au point une réglementation interne assurant des ressources, pour des périodes variables en fonction de l'ancienneté, au personnel appointé absent pour raison d'accident, de maladie, de maternité, etc.

Informations complémentaires

1. Émission d'un emprunt obligataire assorti de warrants

Le 10 juin 2003, UCB a procédé à l'émission, hors droit de préférence, d'un emprunt obligataire de €600.000 à 5 ans, à taux d'intérêt flottant, assorti de 1.000 warrants. L'exercice de ces warrants, qui conduirait aujourd'hui à la création de 30.000.000 actions UCB non cotées, nominatives et à cessibilité contrôlée par le Conseil d'Administration d'UCB, est limité au cas où ce dernier constaterait que la stabilité de l'actionnariat et l'intérêt social seraient menacés. Les actions résultant de l'exercice éventuel des warrants seraient émises par référence au prix du marché pendant une période précédant leur émission.

2. Limite légale en matière de distribution de dividende (art. 617)

Conformément au cas d'exception prévu à l'article 617, 2° des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, l'actif net d'UCB S.A. comprend les frais non amortis de R&D. Le Conseil estime en effet que ces frais liés à la R&D dans le domaine pharmaceutique et celui des spécialités chimiques sont exposés annuellement dans le but de mettre au point de nouveaux médicaments originaux et de nouvelles spécialités chimiques qui assureront la croissance de ces deux secteurs, de sorte que l'ensemble de ces frais non encore amortis de R&D constitue un élément intégrant de l'actif net.

3. Rémunérations des Commissaires

(Article 134, § 2 et 4 du Code des Sociétés)

Outre le montant fixé par l'Assemblée Générale des Actionnaires, UCB S.A. a octroyé au Collège des Commissaires, en 2004, une rémunération complémentaire pour devoirs exceptionnels relatifs à l'acquisition de Celltech et à la vente de Surface Specialties. Cette contribution additionnelle n'est pas de nature à affecter l'indépendance du Collège. Le montant total de cette rémunération s'élève à €583.370 et se détaille comme suit:

	D. Goosens	PWC/E.Attout	Total
Acquisition de Celltech	2.500	15.745	18.245
Cession de Surface Specialties*		564.375	564.375
Liquidation de Prosol		750	750
Total	2.500	580.870	583.370

* (audit des comptes Surface Specialties selon les normes comptables belges et des Etats-Unis de 2002 à 2004 dont €478.125 ont été supportés par Cytec)

Commentaires du bilan

ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Comme précédemment, les immobilisations incorporelles brutes de l'exercice comprennent principalement les frais de recherche et de développement ainsi que certains investissements immatériels subsidiables autres que les frais de R&D (frais d'études commerciales, d'organisation, etc.). En 2004, les frais de recherche et développement se sont élevés à €191.801 milliers contre €189.780 milliers en 2003. Depuis l'exercice 1984, le taux d'amortissement des frais de R&D n'excédait pas ceux de l'amortissement dégressif basé sur une durée de vie de 4 ans, soit dans la pratique 50% la première année et 25% les deuxième et troisième années. Depuis l'exercice 1990, ces frais sont amortis à un taux d'amortissement linéaire de 33,33% sur une durée de vie de 3 ans. Depuis l'exercice 2003, il est tenu compte de la règle prorata temporis au niveau des amortissements des nouveaux investissements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont en diminution de €53.906 milliers par rapport à 2003, résultant de mouvements en sens divers. Elles ont enregistré pendant l'exercice 2004 des investissements pour un montant de €33.621 milliers, qui sont supérieurs aux amortissements, lesquels s'élèvent à €21.036 milliers. Les déclassements et réalisations de matériels divers ont provoqué en 2004 une diminution de €237.150 milliers des immobilisations et une annulation des amortissements de €170.659 milliers. Depuis l'exercice 2003, la règle prorata temporis au niveau des amortissements des nouveaux investissements est appliquée.

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Le capital et la prime d'émission sont restés inchangés au cours de l'exercice.

DETTES À PLUS D'UN AN

La diminution de €47.346 milliers résulte du remboursement d'emprunts.

La situation des immobilisations corporelles est la suivante:

Immobilisations brutes	€352.377 milliers
Amortissements	€(206.343) milliers
Immobilisations nettes	€146,034 milliers
Les immobilisations nettes représentent 41.44% des immobilisations brutes.	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

L'augmentation globale s'élève à €2.526.827 milliers. Cette augmentation provient de mouvements en sens divers dans les participations dans les entreprises liées. Les principaux mouvements sont les suivants:

Constitution UCB Lux S.A.	€2.388.031milliers
Augmentation de capital de UCB Pharma S.A. France	€3.777 milliers
Augmentation de capital de UCB Pharma S.A.	€3.000 milliers
Augmentation de capital de UCB Pharma Poland	€4.807 milliers
Augmentation de capital de UCB Japan Co Ltd	€7.443 milliers
Constitution Surface Specialties S.A.	€155.963 milliers

STOCKS

La diminution globale des stocks est de €44.512 milliers.

CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Cette rubrique est en augmentation de €737.550 milliers par rapport à 2003, en raison principalement de l'augmentation des avances aux filiales.

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les placements de trésorerie sont restés inchangés au cours de l'exercice.

DETTES À UN AN AU PLUS

Cette rubrique est en augmentation de €2.962.339 milliers, augmentation provenant principalement d'emprunts court terme.

Échéances de remboursement des emprunts (€)		TAUX %	DERNIÈRE ÉCHÉANCE DE REMBOURSEMENT	EXIGIBLE À PLUS D'UN AN AU 31.12.2004	EXIGIBLE À UN AN AU PLUS AU 31.12.2004
	MONTANT ACCORDÉ				
Fin. UCB (crédit 01.10.99)	60.000.000,00	5,30	2005	0,00	3.000.000,00
Fin. UCB (crédit 13.12.99)	24.000.000,00	5,40	2005	0,00	3.000.000,00
Fin. UCB (crédit 12.12.00)	42.000.000,00	5,70	2006	4.200.000,00	6.300.000,00
Fin. UCB (crédit 12.12.01)	54.225.000,00	5,15	2008	20.000.000,00	5.000.000,00
Fin. UCB (crédit 26.06.02)	100.000.000,00	5,30	2009	20.000.000,00	5.000.000,00
Fin. UCB (crédit 12.12.02)	40.000.000,00	4,35	2009	11.000.000,00	3.000.000,00
Fin. UCB (crédit 12.12.03)	52.000.000,00	4,30	2009	30.000.000,00	15.000.000,00
Fin. UCB (crédit 13.12.04)	115.000.000,00	3,50	2014	115.000.000,00	
Placement privé (crédit 30.10.00)	57.475.397,17	8,79	2010	37.253.937,74	
Emprunt Fortis Banque	250.000.000,00	Flottant	2008	100.000.000,00	50.000.000,00
Emprunt obligataire non convertible	600.000,00	2,263	2008	600.000,00	
				338.053.937,74	90.300.000,00

Actions UCB

Le nombre d'actions émises au 31 décembre 2004 est de 145.933.000. L'actionnariat stable permanent de la Financière d'Obourg représentait 40,33% du capital d'UCB.

L'action UCB est cotée sur Euronext (Ticker: UCB). Au 31 décembre 2004, la capitalisation boursière d'UCB atteignait €5,5 milliards, soit 4,03% de BEL 20 et 0,37% de l'indice EURONEXT 100.

€ MILLIARDS	2004	2003	2002
Capitalisation boursière	5,5	4,4	4,4
EN € PAR ACTION UCB	2004	2003	2002
BPA basé sur le bénéfice net	2,47	2,32	2,27
Dividende brut par action	0,86	0,82	0,80
Dividende net par action	0,645	0,615	0,60
Cours maximum de l'action	44,08	30,50	49,50
Cours minimum de l'action	28,72	18,80	23,15
Cours de l'action à la fin de l'exercice	37,57	29,89	30,00
Volume d'échange moyen journalier	264.026	214.285	241.096
P.E.R. (*)	15,2	12,8	12,1
Nombre d'actions émises (31 décembre)	145.933.000	145.933.000	145.933.000

(*) « Price earnings ratio »: rapport entre le cours de bourse de fin d'année et le bénéfice courant après impôts, par action.

Agenda des Actionnaires 2005

Lundi 7 février:

Comptes annuels préliminaires selon les PCGR belges

Mercredi 23 mars:

Comptes annuels définitifs selon les normes comptables belges et résultats IFRS non audités

Mardi 14 juin à 11h30:

Assemblée Générale annuelle des Actionnaires au siège social d'UCB

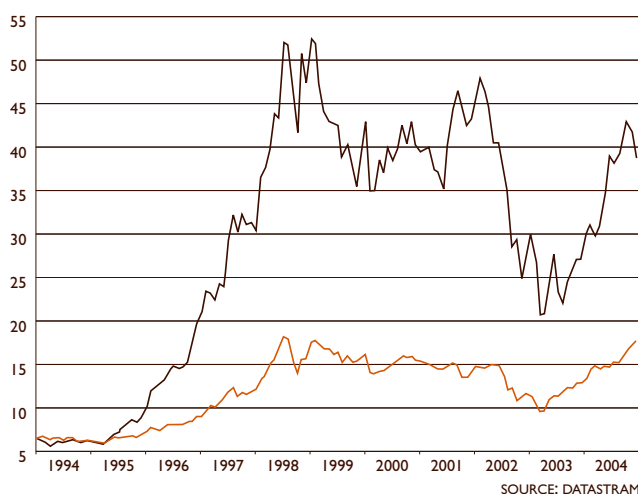
Vendredi 17 juin:

Paiement du coupon no. 7

Jeudi 28 juillet:

Résultats semestriels

Évolution du cours de l'action UCB



— COURS DE L'ACTION UCB
 — INDICE DES COURS DE L'ENSEMBLE DE LA BOURSE DE BRUXELLES
 (DIVIDENDES RÉINVESTIS - INDICE SPOT RETURN)

Contacts UCB

Siège Social

UCB S.A.
Allée de la Recherche 60
1070 Bruxelles
(Belgique)
Tél. +32 2 559 9999
Fax: +32 2 559 9900
www.ucb-group.com

Investor Relations:

<http://ir.ucb-group.com>
E-mail: investor-relations@ucb-group.com
Tél. +32 2 559 9333
Fax: +32 2 559 9571

Media:

<http://media.ucb-group.com>
Tél. +32 2 559 9588
Fax: +32 2 559 9571

Editeur responsable:
Laurence Battaille (IPAC)

Réalisation:
Merchant en collaboration
avec BergHind Joseph

Texte:
Keith Conlon

Impression:
Dossche/Deloge

Application de l'Article 523 du Code des Sociétés

UCB – Société Anonyme – Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles – RPR 0403.053.608

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004

Présents:

Monsieur Mark Eyskens

Président

Baron Daniel Janssen

Vice-Président

Baron Jacobs (Georges)

Président du Comité Exécutif

Comtesse Diego du Monceau de Bergendal

Administrateur

Monsieur Eric Janssen

Administrateur

Monsieur Guy Keutgen

Administrateur

Dr Jean-Louis Vanherweghem

Administrateur

Madame Jean van Rijckevorsel

Administrateur

Baron Karel Boone

Administrateur

S.A.R. le Prince Lorenz

Administrateur

Dr Roch Doliveux

Administrateur

Excusé:

Monsieur Alan Blinken

Administrateur

Assiste:

Madame E. de Cannart d'Hamale

Secrétaire général

Avant toute délibération ou décision du Conseil d'Administration sur le point à l'ordre du jour intitulé: **"Stock option plan personnel UCB: nouvelle émission"**, le Baron Jacobs et Monsieur Roch Doliveux, Administrateurs, ont déclaré avoir un intérêt patrimonial direct à la réalisation desdites décisions. Conformément à l'article 523 du Code des Sociétés, ces Administrateurs se sont retirés afin de ne pas assister aux délibérations du Conseil d'Administration relatives à ces décisions, ni prendre part au vote.

Le Conseil d'Administration constate que l'article 523 du Code des Sociétés est d'application à l'opération envisagée.

Par conséquent, conformément aux dispositions de cet article, et en vue de la publication dans le rapport de gestion visé à l'article 96, alinéa 7 du Code des Sociétés, le Conseil expose:

- que la présente opération est destinée, comme par le passé, à promouvoir l'actionnariat de quelque 1.000 membres du personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes ou assimilées du Groupe UCB dans leur entreprise et à les motiver financièrement en continuant à les associer davantage au succès de la société et à les sensibiliser à la valeur de l'action UCB sur le marché, dans le respect des règles en matière d'informations privilégiées
- qu'il serait injustifié d'exclure de quelque 1.000 membres du personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes ou assimilées du Groupe UCB au profit desquels est réservée l'émission, les Administrateurs membres du Comité Exécutif de la société
- que les conséquences patrimoniales de l'opération pour la société, limitées, consistent essentiellement en la différence pouvant exister entre le prix de rachat des actions propres par la société et celui de revente de ces mêmes actions au personnel concerné lors de l'exécution des options aux conditions fixées par le règlement, à majorer, le cas échéant, de la différence entre ce prix d'exercice et le cours de bourse des actions UCB à ce moment.

1. Répartition

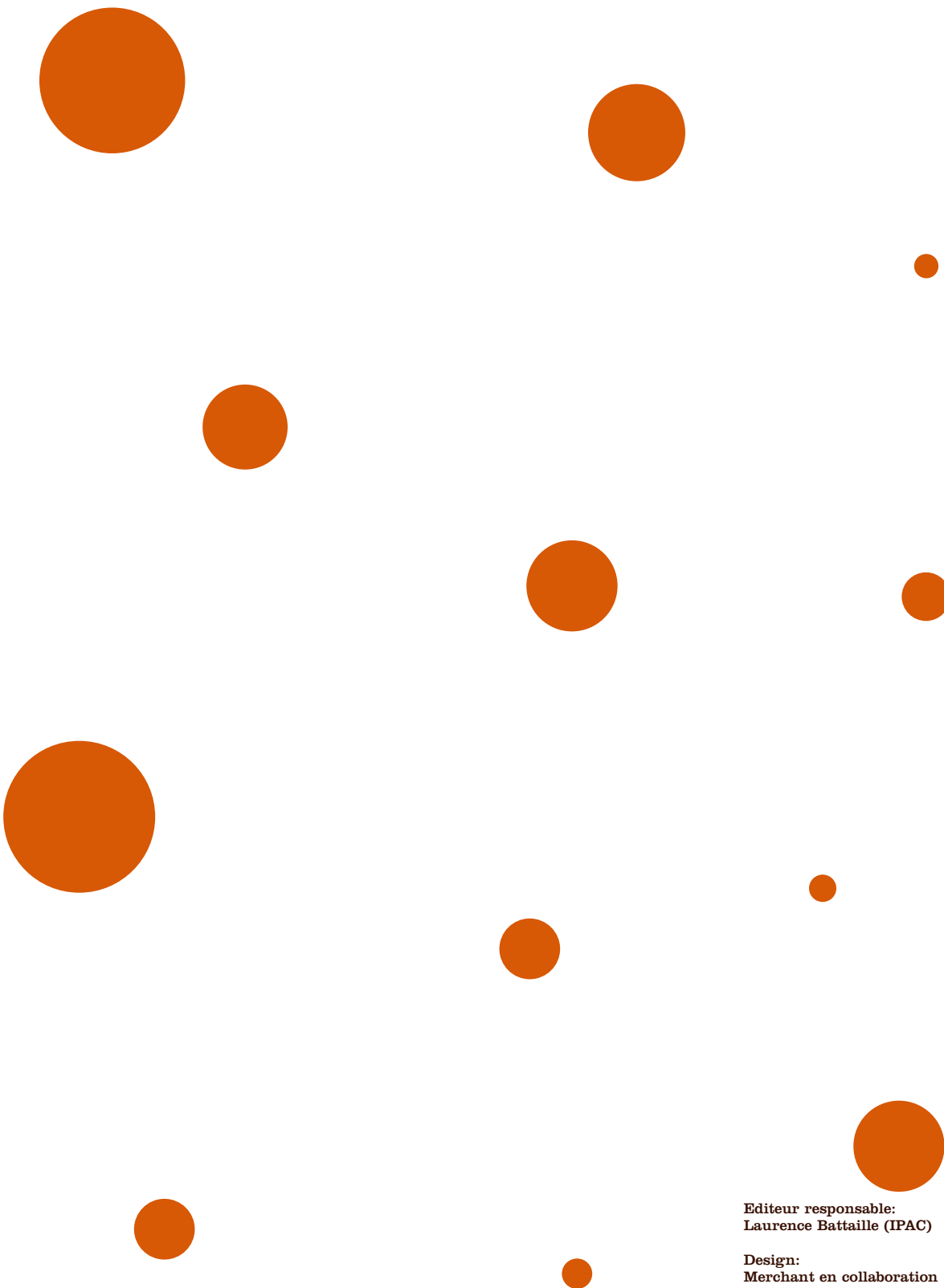
Le Conseil d'Administration approuve les recommandations du Comité de Rémunérations sur les règles d'attribution des options selon les catégories de fonctions et le niveau de responsabilités. Un nombre de 650.000 options seront ainsi attribuées à quelque 1.000 membres du personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes ou assimilées du Groupe UCB.

2. Dispense de prospectus

Ensuite, le Conseil arrête et approuve la documentation destinée aux bénéficiaires de l'offre notamment les raisons et les modalités de l'offre ainsi que l'information sur le nombre et la nature des valeurs mobilières qui leur sont offertes. Cette documentation remplace le prospectus abrégé dont la société a été dispensée par décision de la CBFA.

3. Délégation de pouvoirs

Le Conseil décide de déléguer tous pouvoirs au Président du Comité Exécutif de la société, étant actuellement le Baron Jacobs, et au Secrétaire général de la société, étant actuellement Madame Michèle de Cannart d'Hamale, agissant séparément, avec faculté de subdéléguer, afin d'assurer l'exécution des résolutions prises et notamment pour finaliser le règlement de l'émission, la documentation destinée aux bénéficiaires et les bulletins d'exercice d'options.



Editeur responsable:
Laurence Battaille (IPAC)

Design:
Merchant en collaboration
avec BergHind Joseph

Textes:
Keith Conlon

Impression:
Dossche/Deloge

